

NONAGENAIRE ET BISAIEULE

Madame Odilon Comtois
(19 octobre 1832—31 janvier 1925)

Madame Alix Reaux, veuve de M. Odilon Comtois, est décédée, samedi, à 2 heures du soir le 31 janvier 1925, munie des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Toute la ville pleure, avec la famille éprouvée, cette grande chrétienne dont la longue carrière fut si bien remplie.

L'écriture sainte a tracé son portrait: "Aimant, Seigneur, la beauté de votre demeure. (Psaume XXV, 81)... elle prit le lin et la laine qu'elle travailla de ses mains industrieuses. — En elle, mit sa confiance le cœur de son époux. — Ses enfants se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse. — Elle ouvrit bien grande sa main vers les indigents, et tendit ses bras vers les pauvres. — Vaine est la beauté; mais la femme remplie de la crainte du Seigneur sera louée. C'est pourquoi elle sourira au dernier jour." (Proverbe XXX, 11).

Elle est née au rang de la Grand Rivière paroisse de Bécancour, aujourd'hui Sainte-Angèle-de-Laval. La maison paternelle située sur un coteau, à quelques arpents du fleuve, se trouvait à égale distance de l'église du Cap et de celle de Bécancour. Son père, Alexis Reaux, capitaine de milice, riche cultivateur, était un chrétien fervent ainsi que son épouse, Marguerite David dit Lacourse.

Le 28 mai 1853, Alix Reaux, âgée de vingt ans, épousa monsieur Odilon Comtois. Jamais femme ne seconda mieux son mari pour assurer l'avenir de la famille. Les affaires marchaient bien, d'année en année, la fortune s'accroissait et quand monsieur et madame Comtois furent à la tête d'une nombreuse famille, il y avait des fonds pour le prévu et l'imprévu.

Treize enfants sont nés de ce mariage. Deux sont morts en bas âge, et Mademoiselle Marie-Louise n'a précédé sa mère au ciel que d'un mois.

Veuve depuis le 21 septembre 1898, madame Comtois n'a cessé d'administrer sa fortune avec sagesse et une maternelle vigilance.

La grande joie de sa vie fut de voir un de ses fils prêtre, M. le chanoine Alfred Comtois, Principal de l'Ecole normale. Quand ses enfants purent la suppléer dans les soins du ménage, elle monta la garde devant le Saint-Sacrement. Elle entendait la première messe et ne sortait de l'église que lorsque le sacristain éteignait les derniers cierges. Dans l'après-midi, on la retrouvait en adoration. A une personne qui lui demandait ce qu'elle faisait pendant ces longues stations à l'église, elle répondit par cette parole d'un paysan au curé d'Arz: "Je l'avise et il m'avise." Une personne, qui l'a bien connue, nous a dit qu'elle était parvenue à un haut degré d'oraison; mais qu'elle ne le savait pas.

Madame Comtois fut une mère incomparable, qui vécut dans la douleur et dans la joie une vie de travail, de piété et de sacrifices.

Dieu lui laissa l'usage de ses facultés jusqu'à sa mort. Sa dernière maladie fut consignée par la présence de ses enfants; elle aurait voulu avoir continuellement auprès d'elle, "son prêtre." — Quand il la quittait, elle disait: "Mon Dieu, bénissez-moi par les mains de mon fils."

Au soir d'une longue journée de souffrances entremêlées de fréquentes oraisons jaculatoires, la digne malade dit: "Aujourd'hui, j'ai beaucoup souffert, mais je n'ai pas prié." Tous comprirent que c'était une invitation indirecte à commencer la récitation du rosaire. Elle avait fait de sa chambre, un sanctuaire.

Après avoir gagné l'indulgence du jubilé, elle sourit à la mort et invita la Sainte Vierge à la conduire en paradis. "Quand ô mon Dieu, viendrez-vous me chercher?" fut une aspiration qui elle répéta souvent dans l'avant-midi qui précéda sa mort et le mot "Quand" fut le dernier que l'on surprit sur ses lèvres. La mort est, pour les justes, la montée éblouissante, dans la lumière et dans l'amour.

Elle laisse dix enfants: Madame Zéphirin Ducharme; Joseph, médecin à Holyoke, E. U.; madame Uldoric Carignan; madame Onésime Cloutier; Lucien, Arthur, Ernest, marchand; madame Rnoul Jacques; Emma qui a fermé les yeux de sa mère et M. le chanoine Comtois.

Les petits-enfants sont au nombre de cinquante-cinq et ses arrière-petits enfants de vingt-neuf.

Deux de ses petites-filles sont religieuses: Secur Saint-Pamphile, Raphaella Cloutier, de la Congrégation de Notre-Dame et Secur Alice de Jésus, Simone Carignan, novice chez les Ursulines des Trois-Rivières.

A la famille Comtois Le Bien Public offre ses plus sincères condoléances.

LES VEILLES DU BON VIEUX TEMPS

Le 18 février nous aurons l'occasion d'assister à une représentation des Veilles du bon Vieux Temps. C'est la première fois que cette comédie sera donnée aux Trois-Rivières, et c'est la Philharmonie D. L. S. qui a pris l'initiative de nous procurer cet avantage. Ce genre de soirée organisée au Monument National et ailleurs par une quinzaine de folkloristes, remporte toujours un brillant succès.

Nous n'avons qu'à jeter un regard sur les superbes pancartes illustrées pour être assurés que cette séance nous promet un régal humoristique de premier choix.

Les divers acteurs qui figurent au programme nous sont déjà bien connus: Monsieur Conrad Gauthier, le fondateur et Directeur des "Veilles du bon vieux temps". Monsieur Hector Chaland, Avocat, qui nous amusa si fort l'automne dernier, dans ses monologues. Monsieur Chaland est au programme dans la comédie "A la Bonne Franquette" comme folkloriste et dans plusieurs monologues dont le principal est intitulé "L'Habitant canadien d'autrefois". Monsieur Thomas Chamberland, membre du cercle Lapierre, a déjà su nous amuser par ses chansons. Cet acteur très populaire et Monsieur Vallrand font du théâtre depuis plus de quinze ans. Monsieur Montmarquette est surnommé le "Roi de l'accordéon". Il est d'une virtuosité remarquable sur son instrument. Monsieur Alexandre Donato "Joueur d'os" et de "ruiné babinés" nous intéressera vivement. A ces acteurs dont la réputation est déjà faite, il faut ajouter d'autres folkloristes dont l'intérêt ne sera pas moindre.

L'Orchestre des Anciens Elèves de l'Académie exécutera un brillant programme musical, sous la direction de Monsieur Emile Quiquemberg.

N'attendons pas pour choisir nos places. On sait qu'à la dernière soirée musicale organisée par la Philharmonie, tous les sièges de l'Hôtel de Ville ont été retenus, et plusieurs personnes ont dû rester debout. Cette nouvelle soirée annoncée depuis plusieurs mois, impatientement attendue des trifluviens, fera salle comble.

MENACE DE GUERRE

ENTRE LA GRECE ET LE GOUV. D'ANGORA

L'expulsion de Constantinople du patriarche grec soulève l'indignation

L'HISTOIRE SE REPETE

On considère à Londres qu'une intervention alliée sera nécessaire

Athènes, 1er. — L'expulsion de Constantinople du patriarche oecuménique grec Constantinople a soulevé les plus ardentes colères par toute la Grèce. La situation est critique, mais le gouvernement n'a encore pris aucune décision.

Tous les partis de l'Assemblée Constituyente ont à l'unanimité condamné l'acte de la Turquie lorsque la nouvelle est arrivée. L'ex-ministre de la guerre déclara qu'aucune satisfaction ne pourrait être obtenue par des mesures pacifiques et que ce n'était que par la force des armes que l'on pourrait faire entendre raison à la Turquie.

CERCLE D'ETUDES

La réunion du cercle d'études Marie de l'Incarnation, qui devait avoir lieu jeudi soir, est remise au 3e mercredi de février, le 18. Celle de jeudi soir sera remplacée par une heure sainte des membres du cercle, de 7 à 8 heures, à l'occasion des 40 hrs de Marie Réparatrice.

bre de cinquante-cinq et ses arrière-petits enfants de vingt-neuf.

Deux de ses petites-filles sont religieuses: Secur Saint-Pamphile, Raphaella Cloutier, de la Congrégation de Notre-Dame et Secur Alice de Jésus, Simone Carignan, novice chez les Ursulines des Trois-Rivières.

A la famille Comtois Le Bien Public offre ses plus sincères condoléances.

LES MOTS CROISES

Gymnastique intellectuelle et amusement

Le Bien Public, qui ne perd jamais une occasion de faire plaisir à ses lecteurs, publie aujourd'hui, en huitième page, son premier problème de Mots Croisés. (Casse-tête).

Le casse-tête de ce genre est aujourd'hui la grande sensation et ce n'est pas tout à fait volé, car la somme de connaissances requises pour résoudre ces genres de problèmes doit être plus grande qu'on ne se l'imagine.

En effet toutes les sciences sont mises à contribution, l'Histoire, la Géographie, la Littérature, la Philosophie, les Arts, etc. Sans doute que le dictionnaire joue un grand rôle dans les solutions ou les compositions, mais de ces recherches, il reste toujours de bons souvenirs dont la mémoire bénéficie sans cesse et s'enrichit tous les jours.

Nos lecteurs nous sauront gré, croyons-nous, de cette nouvelle initiative de notre part et nous les invitons, non seulement à nous envoyer les solutions de nos problèmes mais aussi leurs propres compositions.

Et à ce propos nous donnerons la semaine prochaine les conditions d'un grand Concours de Compositions.

Les amateurs sont priés d'en prendre avis.

Pour cette semaine nous ferons tirer un prix spécial entre les dix premières personnes qui nous enverront la solution de notre problème de la dernière page. Les solutions devront nous arriver le ou avant le 7 février courant et devront être adressées comme suit:

Le Bien Public
Département 3 rue Hart
du Concours

Les Trois-Rivières, P. Q.

AVIS DE CONVOCATION D'ACTIONNAIRES

Tous les Directeurs et Actionnaires de la Compagnie "Le Bien Public" sont par les présentes convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le deuxième jeudi, 12 février, au lieu ordinaire des séances, à huit heures de l'après-midi, pour la reddition des comptes et la nomination des Directeurs.

Immédiatement après cette Assemblée générale des Actionnaires aura lieu la réunion des nouveaux Directeurs pour l'élection des officiers pour l'année courante.

Le Secrétaire de la Cie "Le Bien Public,"
Joseph Barnard.

LE MIKULA A PORTNEUF

Le brise-glace "Lady Grey" n'a pas encore réussi à rompre le pont de glace au pont de Québec et le "Mikula" demeure immobilisé en face de Portneuf. Des rumeurs qui circulent hier, voulaient que le "Mikula" fut dans une position très fâcheuse. On rapporte que son hélice et son gouvernail étaient brisés, que les hommes du bord étaient incapables de descendre à terre et que les machines ne pouvaient plus être actionnées, faute de charbon. On a rié formellement ces rumeurs au bureau local du ministère de la Marine et des Pêcheries, qui se tient continuellement en communication avec le navire par T. S. F.

C'est le banc de glace rivé au pont de Québec et que les navires ne peuvent entamer qui retient le "Mikula" emprisonné. Le "Lady Grey" a bravement essayé depuis plusieurs jours de se faire un chemin à travers cette glace qui a, aussitôt-on, plus de 18 pieds d'épaisseur, à certains endroits. Tant que cette clef n'aura pas été décrochée, il est inutile, déclarent les marins, de songer à libérer le "Mikula."

Comme l'approvisionnement de charbon du navire commençait à vaissier, le ministère de la Marine lui a immédiatement expédié une centaine de tonnes de charbon, qui seront chargées à son bord par des boîtiers. Le vaisseau ne manquera pas, de cette façon, de la vapeur qui lui est nécessaire, en attendant sa libération.

EXPOSITION AVICOLE AUX TROIS-RIVIERES

L'exposition de volailles qui se tient dans la grande salle du Marché remporte le plus grand succès. Les exhibits sont nombreux et de races populaires.

Jusqu'ici des milliers de personnes, même les élèves des écoles, ont défilé devant les cages remplies de sujets de choix, aux chants des coqs et aux gloussements des poules et poulettes.

Les principales races de poules représentées sont les Livournes blanches, brunes et blondes, les Plymouth Rock barrées et blanches, les Rhode Island rouges, les Wyandottes blanches, la Chanteclerc, l'Anconia, la Brahma, la Minorque noire, la Bantam et des combattants de plusieurs variétés.

Des exposants viennent de Québec, Victoriaville, Bécancour, St-Jérôme, Lacluse et plusieurs autres localités de la province sont aussi représentés.

Son Honneur le maire Bettez a été reçu par les directeurs de l'exposition, se déclarant très heureux de sa visite et que les résultats obtenus justifiaient la ville d'avoir accordé un octroi plus élevé cette année.

Parmi les étrangers de marque l'on remarque: M. A. P. Hillhouse, de Sherbrooke, Raoul Dumaine, agronome, St-François du Lac, J. A. Parenteau, agronome du comté de St-Maurice, Léo Poulain, Montréal, Lucien Crevier, Québec.

Le ministre fédéral d'agriculture section avicole, possède deux excellents exhibits de démonstration, l'un sur les meilleurs moyens d'activer la ponte chez les volailles; l'autre sur l'importance de la production avicole dans notre pays et le classement des œufs.

Voici la liste des prix offerts et leurs heureux gagnants:

Coupe donnée par l'honorable Jacques Bureau, pour les quatre meilleurs sujets de la liste No 1, Plymouth Rock barrés, Rhode Island, crête simple, Wyandottes blanches, Chanteclerc, Livournes blanches, crête simple; gagnée par M. Charles Boutet, de Victoriaville, avec ses exhibits de Wyandottes blanches.

Coupe donnée par l'honorable J. A. Tessier pour les quatre meilleurs sujets de la race Plymouth Rock barrés; gagnée par M. l'abbé J. H. La-chapelle, curé de Vaucluse.

Coupe donnée par M. L. P. Mercier, député provincial de Trois-Rivières, pour les quatre meilleurs sujets de la liste No 2. Cette liste comprend toutes les races de volailles qui ne sont pas mentionnées dans la liste No 1. Cette coupe a été gagnée par M. Ernest Bélanger de Québec avec des Plymouth Rock blanches.

Coupe donnée par M. A. Bergeron pour les quatre meilleurs sujets Chanteclerc. Gagnée par M. Joseph Becotte de Bécancour.

Coupe des employés de la Douane pour le meilleur cochet de l'exposition. Gagnée par M. Joseph Duval, de Trois-Rivières, avec un cochet Livourne blanc, à crête simple.

Coupe du comité de régie de l'Association pour la meilleure cage d'élevage de la liste No 2. Gagnée par M. Ernest Bélanger de Québec, avec des Plymouth Rock blanches.

Coupe des membres de l'Association Trifluviennaise Avicole pour la meilleure cage d'élevage de la liste No 1. Gagnée par M. Charles Boutet, de Victoriaville, avec des Livournes blanches, crête simple.

Médaille d'argent offerte par M. Auguste Dubé, secrétaire de l'Association pour le meilleur trio de Chanteclerc. Gagnée par M. Joseph Becotte, de Bécancour.

Médaille de bronze offerte par le Canadian Poultry Review de Toronto pour le meilleur sujet de la liste No 2. Gagnée par M. Ernest Bélanger, de Québec avec un coq Plymouth Rock blanc. Ce coq a obtenu le maximum de points, dix.

UN SEISME SOUTERRAIN

Lisbonne, 27. — De nouveaux détails ont été reçus sur la disparition de l'île de Port-Alexandre, Angola, possession portugaise africaine, sous les flots de l'océan. On présume que c'est un tremblement de terre souterrain qui a été cause d'un raz-de-marée. La mer a été soudainement soulevée à la hauteur d'une montagne, puis lorsqu'elle est retombée, l'île avait disparu. Des navires qui se trouvaient près du lieu du désastre, ont pu seulement recueillir quelques personnes que la terreur avait rendus fous. La mer est couverte de débris et de cadavres.

ON EMPLOIE QUATORZE TONNES D'EXPLOSIF

Ottawa, — Quelques minutes après-midi, hier, le coffre de la digue de la Hull and Ottawa Power Company a été détruit par la dynamite. 14 tonnes d'explosif ont été placées à différents points stratégiques de la digue et un courant de 110 volts a été mis en action pour faire partir la charge. Les eaux se sont ruées sur la digue proprement dite et d'ici quelques semaines la compagnie commencera le débit de son énergie électrique. Une puissance de 25.000 chevaux-vapeur.

VISITEURS DISTINGUES

Le Juge F. G. V. Archeson, un membre distingué de la magistrature de la Nouvelle-Zélande, est passé à Montréal en route pour Toronto, où il retrouvera dans quelques jours le club de rugby "All-Blacks", qu'il a accompagné dans une partie de sa tournée triomphale en France et en Angleterre.

M. Archeson, qui est juge de paix et président du Bureau des Terres des Mzori: à Auckland, s'était rendu en Grande-Bretagne pour y étudier le système des fermes pénitentiaires.

Dans une entrevue qu'il a eue avec un officier du Pacifique Canadien, au bureau-chef de cette compagnie à Montréal, il a déclaré qu'il avait fait de précieuses observations et appris d'utiles choses dans son voyage, et qu'il s'empresserait de les mettre en pratique dans son pays, dès son retour.

M. Archeson s'est dit enchanté des réceptions qui furent faites partout en Europe aux membres du club "All-Blacks" de la Nouvelle-Zélande. Ces derniers doivent arriver à St-Jean N. B. le 31 du courant, à bord du "Mont-Laurier" du Pacifique Canadien, ils continueront ensuite vers l'ouest voyageant par le réseau du Pacifique Canadien et visitant plusieurs points en route.

AU COMITE DES BILLS PRIVES

Québec, — Le comité des bills privés a commencé ce matin l'étude du projet de loi concernant la charte de La Tuque. Le Conseil municipal demanda à la Législature de faire disparaître le système de géant et d'obliger la Brown Corporation à payer des taxes, enlevant ainsi l'exemption de taxes accordée en 1920 pour 10 ans sur paiement d'une somme annuelle de \$5,000. La Brown Corporation donne \$10,000 à la ville de La Tuque pour maintenir le système de géant. La ville paie à son géant actuel, M. J. Langelier, le salaire de \$7,000. Mais l'administration du bureau du géant dans cette ville de 5,000 âmes coûte \$10,500.

Les propriétés de la Brown Corporation sont évaluées à La Tuque à \$3,000,000. Et cette compagnie devrait payer \$11,000.00 en taxes. L'évaluation municipale de La Tuque, hors les propriétés de la Brown Corporation, est de \$3,300,300 et la population pie \$10,000 en taxes.

La ville de La Tuque a une population de 5,000 âmes et cette année son déficit est de \$8,000. Elle serait prête à accepter de la Brown Corporation le paiement d'un certain montant de taxes pendant cinq ans, puis en 1930 la ville remboursera la somme accumulée pendant ces cinq ans, plus les intérêts.

M. Desbiens suggère au gouvernement d'intervenir auprès de la Brown Corporation pour obtenir une entente et il demande l'ajournement du bill.

M. Ph. Bigué, représentant la Brown Corporation, fit un article de la charte de La Tuque où il est dit que les propriétés privées de la Brown Corporation paie:ont des taxes, mais en fait, la compagnie ne paie pas ces taxes, tout en faisant des profits de \$600,000 par année.

Il y a actuellement une cause pendante devant les tribunaux, au sujet de l'exemption de taxes. M. Perrault suggère de faire consentir la Brown Corporation à payer un plus fort montant de taxes. C'est arrivé dans le cas de la Brompton Paper à East Angus, M. Bouchard veut que le conseil de La Tuque ait un contrôle sur l'administration du Bureau du géant.

Le comité suspend l'étude du bill recommandant aux deux parties de s'entendre. M. Sauvé voulait que le comité adoptât le préambule du projet de loi.

MORT DU LIEUT. L. DESJARDINS

Le vaillant officier de la brigade du feu succombe à ses blessures hier à l'hôpital.

A MONTREAL

Montréal, 2. — Le lieutenant Louis Desjardins, de la brigade du feu de Montréal, qui passa des heures sous une masse de débris en flammes lors de l'incendie de la rue Lemoine, dans la nuit de vendredi dernier, et qui fut reticé envoie v'va u de sa terrible position, a succombé à l'Hôpital-Général de cette ville, hier matin, à la suite des souffrances et de l'ébranlement nerveux éprouvés.

Tout fut fait pour sauver la vie de ce brave officier de la brigade, et plusieurs de ses compagnons lui donnèrent même de leur sang, mais en vain. Seule sa solide constitution a pu lui permettre de ne pas mourir sous les ruines qui le retiennent prisonnier pendant plus de six heures, par un froid audessous de zéro, et une fois à l'hôpital, de lutter vaillamment pendant quatre jours contre la mort.

UN TRAITE QUI EMEUT L'EUROPE

La Russie concluerait une alliance avec le Japon — Les journaux français y voient un grand péril

POUR LA PAIX

Paris, 2. — Le traité russo-japonais a été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des journaux du soir hier. Ces quotidiens ne se sont pas gênés pour dire dans leurs articles que "le développement de l'influence soviétique et du bolchévisme en Asie est plein de graves conséquences."

Les journaux écrivent que le malaise ressenti en Amérique et en Angleterre au sujet du traité en question est chose facile à comprendre, vu qu'il semble être une menace à la puissance anglo-saxonne dans le monde entier.

"Le Temps" croit que le danger de voir l'Allemagne se mettre à la tête d'une combine russo-chino-japonaise n'existe pas pour le moment présent, mais il ajoute que si les Soviets réussissent en Asie, le traité russo-japonais pourrait bien devenir le point de départ d'une nouvelle politique plus étendue. Ce journal considère que la décision du Japon de traiter avec le gouvernement de Moscou est due au désir du Japon de prendre une position avant que le gouvernement soviétique et les Etats-Unis puissent conclure une entente qui, dit-il, sera l'un des premiers résultats de la récente démission du secrétaire d'état Hughes.

"Le Jcu de la Russie est parfaitement clair," écrit "Le Temps." "En redoutant que le Japon soit un obstacle à la conquête de l'Asie au bolchévisme, la Russie se fait un ami du Japon et cherche à engager celui-ci dans une politique anti-européenne et anti-américaine, jusqu'au jour où la Russie pourra tourner un monde jaune asiatique devenu bolchéviste contre les Japonais eux-mêmes."

BELLE MANIFESTATION DE FOI

LES DROITS CATHOLIQUES

Saint-Brieuc, France, 2. — Trente mille Bretons catholiques ont assisté, hier, à Saint-Brieuc, à une manifestation tenue sous la direction du général de Castelnau et de l'évêque de la localité.

Après une parade devant le monument des soldats, parade qui ne fut marquée par aucun incident et après les discours prononcés par les leaders, le meeting a adopté une résolution protestant fortement contre la renaissance de l'amnésie religieuse et demandant que le gouvernement respecte les promesses faites à l'Alsace-Lorraine, que l'ambassade française soit maintenue au Vatican, que les lois contre les ordres religieux soient annulées et que les droits des manifestants, comme citoyen français, et leur liberté, comme catholiques avec toutes les conséquences soient respectés.

Le président du conseil des ministres, M. Herriot, a annoncé devant le parlement français, la semaine dernière, que le conseil d'Etat avait décidé que l'Alsace-Lorraine était encore sous le régime du concordat napoléonien et que, "si c'est nécessaire d'avoir un représentant à Rome pour l'Alsace-Lorraine, le gouvernement français en aura un".

Mgr OUTIER ET L'ORIDE

Monseigneur Outier est parti hier après-midi pour un voyage de quelques semaines à West Palm Beach, Floride. M. l'abbé Donat Fréchette, premier vicaire à la cathédrale accompagne Sa Grandeur.

Mgr J.-E. Paquin, procureur à l'évêché accompagnait les voyageurs, de Trois-Rivières à Montréal.

QUATRE CANONISATIONS A ROME, EN MAI PROCHAIN

De grandes fêtes auront lieu à Rome, le 24 mai prochain, à l'occasion de la canonisation de la bienheureuse Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, et de la bienheureuse Postel, et le 31 mai suivant, à l'occasion de la canonisation du bienheureux curé d'Arz et du bienheureux Jean Eudes, fondateur de la congrégation de Jésus et de Marie ou des eudistes.

Ces deux grandes cérémonies auront lieu pendant le grand pèlerinage canadien à Rome, qu'organise l'agence de voyages Thomas Cook et Fils, à l'occasion de l'année sainte et de la canonisation des martyrs jésuites canadiens.

LA PLUS GRANDE VICTIME

Elle a eu le plus grand pourcentage de mobilisés, de tués, disparus et de mutilés — 70,000,000 de belligérants alliés. — Les proportions par rapport à la population masculine de chaque pays.

DES CHIFFRES

Paris, 27. — En marge de la récente discussion à Paris des graves problèmes financiers issus de la guerre, il n'est pas sans intérêt de rappeler avec des chiffres à l'appui, quels furent les sacrifices consentis par chacun des belligérants pendant la grande guerre. Par une coïncidence assez remarquable, le Bureau international du travail va publier ces jours-ci des chiffres, pour la plupart inédits, qui vont jeter un jour nouveau sur le problème jamais plus d'actualité des sacrifices comparés de la grande guerre.

LES CHIFFRES

Voici les éléments essentiels de cette statistique. Le nombre des mobilisés pour l'ensemble des pays belligérants s'est élevé approximativement à 70 millions (69,882,463), soit 15,070,000 pour la Russie, 13,250,000 pour l'Allemagne, 9 millions pour l'Autriche-Hongrie, 7,935,000 pour la France, 5,704,000 pour le Royaume-Uni, 5,615,000 pour l'Italie, 4,272,000 pour les Etats-Unis, etc.

Par rapport à la population masculine totale des différents pays, la France vient au premier rang, avec un pourcentage de 40.8 pour 100 de mobilisés, l'Allemagne 39.6 pour 100, l'Autriche-Hongrie 34.6 pour 100, l'Italie 31.5 pour 100, le Royaume-Uni 24.2 pour 100, les Etats-Unis, 8.4 pour 100.

Par rapport à la population masculine active, la France vient encore une fois au premier rang avec 10.5 pour 100 de tués et disparus, l'Allemagne 9.8 pour 100, l'Autriche-Hongrie, 9.5 pour 100, l'Italie 6.2 pour 100, le Royaume-Uni 5.1 pour 100, les Etats-Unis 0.2 pour 100, ce qui revient à dire que pour 100 Français tués ou disparus pendant la guerre, les Etats-Unis en ont compté environ 2.

La statistique des mutilés n'est pas moins éloquent. Elle fournit les indications suivantes: Allemagne, 1,537,000; France, 1,500,000; Royaume-Uni, 900,000; Italie, 800,000; Russie, 775,000; Etats-Unis, 157,000. Là encore, la France, par rapport à la population masculine active a fait les sacrifices principaux avec 11.2 pour 100 de mutilés, l'Allemagne 7.05 pour 100, le Royaume-Uni 6.6 pour 100 et les Etats-Unis 0.5 pour 100.

EN VOYAGE

M. le Dr DeBlois, qui a été récemment nommé président de l'Association Médicale, section des Trois-Rivières, part ce soir pour New-York et le sud des Etats-Unis; Madame DeBlois l'accompagne. M. et Madame DeBlois seront de retour dans trois semaines.

TRAVAUX REMARQUABLES PHOTOGRAPHIE AERIENNE EFFECTUES AU CANADA

LES ENVOLES COUVRENT 2,810 MILES

Importantes opérations effectuées dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan

Les récentes envolées effectuées par un fonctionnaire du Service des Levés topographiques, ministre de l'Intérieur, à travers les régions septentrionales du Manitoba et de la Saskatchewan, ont permis d'apprécier davantage la valeur de la photographie aérienne au point de vue de la préparation plus rapide et plus exacte de cartes des régions peu explorées du Dominion. Les opérations ont été faites en coopération avec le Corps d'aviation du Canada et 1,700 photographies ont été prises au cours d'envolées couvrant approximativement 2,810 miles. Le Service topographique a fait exécuter en même temps sur le terrain des arpentages par cheminement qui permettront de dresser la carte d'une superficie de 15,000 miles carrés. Les travaux ont occupé près de quatre semaines, mais par suite de l'inclemence du temps la durée de vol effectif ne se chiffre qu'à quarante-quatre heures dix minutes.

Ces envolées constituent l'un des faits les plus remarquables de l'histoire de l'aviation au pays et le mérite en revient aux aviateurs auxquels incombeait la charge de maintenir les avions en excellent état. La distance couverte et l'étendue de la région photographiée démontrent clairement l'immense supériorité de la méthode d'arpentage par photographie aérienne. Par les jours creux, la visibilité est telle que des particularités topographiques bien définies telles que promontoires, nappes d'eau assez vastes, etc., peuvent être facilement aperçues à des distances d'une quarantaine de miles et plus d'une hauteur de 5,000 pieds. C'est là le grand avantage que possède l'aviateur sur l'arpenteur qui exécute ses travaux sur le terrain; ce dernier, en effet, ne peut passer d'un lieu repéré à un autre, distant souvent de plusieurs miles, sans être obligé de suivre tous

les méandres du rivage. Nul n'ignore les difficultés auxquelles le Service topographique fédéral doit faire face pour dresser la carte de vastes étendues; d'autre part, la nécessité de bonnes cartes pour les besoins de la colonisation et de l'exploitation minière et forestière se fait de plus en plus sentir. En outre, l'exécution de travaux de topographie sur le terrain est très lente et l'on n'en obtient que peu de renseignements; toutes ces raisons ont justifié l'entreprise d'essais de photographie aérienne. Le Service topographique, en coopération avec le Corps d'aviation, s'est donc efforcé d'élaborer des méthodes de levés aériens plus rapides, comportant moins de travail et offrant de meilleurs résultats. Dans ce but, durant l'automne de 1923, une petite étendue située au nord du Pas (Manitoba), comprenant une partie de la feuille "Kirkising" de la carte géométrique du Canada, fut photographiée d'après des méthodes élaborées par le Service de topographie. L'expérience a démontré que si l'on pouvait prendre des photographies obliques dans des conditions de lumière satisfaisante, à des angles déterminés, à des intervalles égaux et à des hauteurs connues, il serait possible d'établir une carte précise, qui, étant donnée un minimum d'opérations terrestres pour servir de contrôle aux photographies, serait plus complète et plus exacte qu'aucune autre carte dressée d'après des levés sur le terrain. De plus, les levés topographiques pourraient être terminés en quelques semaines, alors que l'ancienne méthode aurait exigé des mois de voyage ardu en canot.

Les envolées dont il est question commencèrent le 18 juillet à Victoria Beach, et quatre heures plus tard l'avion atterrissait au Pas où les premières photographies furent prises. Des dépôts d'essence avaient été établis à plusieurs endroits durant l'hiver. Comme l'avion ne pouvait enlever qu'une charge utile de 5,600 livres et que le poids total du pilote, du mécanicien, du photographe, du navigateur, de l'appareil pho-

tographique, de l'équipement et des approvisionnements était de 5,863 livres, il devenait nécessaire d'effectuer le voyage sans les roues et la béquille arrière de l'aéroplane. Les conditions atmosphériques devinrent défavorables et ce ne fut pas avant le 20 juillet que les travaux purent être repris à 25 miles au nord du Pas. L'avion atteignit Pukhtavagan le même jour et le 23 il se dirigeait sur Rabbit-River. Les opérations se poursuivirent sur le lac Reindeer jusqu'au 1er août. Rabbit-River servit de base. Les arpenteurs dont les travaux servirent à vérifier les photographies aériennes, furent rencontrés dans la région du lac Reindeer et reçurent des renseignements très utiles sur le pas. Les aviateurs quittèrent Rabbit-River pour Stanley-Mission, mais les conditions étant défavorables à la prise de photographies, l'équipe se dirigea sur Pelican-Narrows d'où un rapport fut envoyé au bureau central d'Ottawa. L'avion reprit le 11 août à In-à-la-Croix et continua plus tard jusqu'à Prince Albert, après quoi l'équipe reprit la route du Pas et arrivait le 14 août à Victoria-Beach.

Des opérations aériennes furent également entreprises durant l'année dans la Saskatchewan, où des levés topographiques avaient déjà été commencés et où les ressources forestières et minières étaient l'objet d'investigations. Ces envolées et les levés topographiques effectués concurremment avaient pour but de préparer une carte devant servir de base à des travaux géologiques dans la Saskatchewan septentrionale. Lorsque cette carte sera prête, les photographies seront mises à la disposition des géologues, des forestiers et des ingénieurs hydrauliciens qui s'en serviront au cours de leurs reconnaissances sur le terrain. Les levés phototopographiques effectués par le Service ont par conséquent l'avantage de procurer des cartes ainsi que des photographies qui permettent aux experts de faire l'étude et l'investigation des ressources naturelles du Canada.

Durant la période de navigation aérienne, la nourriture des hommes consistait surtout en lard fumé et en conserves; le pain était remplacé par des galettes de farine. Il était difficile de se procurer de la viande fraîche, mais le poisson était abondant. L'original était extrêmement rare. Les habitants de la région en attribuent la cause à l'absence de mouches dans les districts septentrionaux, ce qui fait que les originaux n'étaient pas obligés de venir au bord des cours d'eau comme les années précédentes. Comme l'Indien ne quitte pas son canot, mais qu'il chasse en pagayant le long des cours d'eau, il a été difficile d'obtenir de la viande fraîche. Les grands troupeaux de caribous et de rennes qui parcourent le pays durant l'hiver avaient tous émigré au nord vers leurs pâturages d'été lorsque les aviateurs arrivèrent sur les lieux.

LE CONGRES DES HOTELIERS

SON UTILITE

S'il est une question qui doit intéresser les propriétaires d'hôtels de province, c'est bien celle du tourisme. On s'est maintes fois plaint que ce mouvement migratoire que renouvelle chaque retour de la belle saison n'était en somme avantageux que pour les hôtels des grands centres. Rien de plus faux! Ce que veut voir l'étranger qui daigne nous visiter, c'est la province, avec ses us et coutumes, la beauté variée de ses sites et de ses paysages. Au cours de cette randonnée de curiosité citée, l'hôtelier rural, pour peu qu'il veuille profiter de l'occasion inappréciable qui lui est offerte, bénéficiera aussi largement que son concurrent des cités et des villes du passage du touriste dans sa localité.

Et profiter de cette occasion, c'est, dans l'occurrence, aménager son établissement afin qu'il réponde aux besoins, peu nombreux, mais respectables, du voyageur d'un jour, n'oubliant jamais que ce voyageur qui va retourner dans son pays sera une annonce ambulante qui continuera d'amener de l'eau au moulin. C'est surtout, entre autres choses, rénover notre cuisine canadienne d'autrefois. On le pourra constater au reste par le grand et original concours que va instituer dans quelques jours l'Association du tourisme de la province de Québec. L'hôtelier de province, sous ce rapport, aura tout avantage de suivre les directions qui seront données; car l'association s'engage non seulement à primer les gagnants, mais aussi à populariser dans les hôtels les menus ou recettes de vainqueurs.

Mais cette rénovation de la cuisine d'autrefois n'est qu'un des mille aspects de cette question du tourisme, intéressant tout particulièrement l'hôtelier rural; il y a nombre d'autres points qui sont de nature à améliorer sa position. Tous les aspects de cette grande question du tourisme seront longuement étudiés au cours du congrès qui doit s'ouvrir le 18 février prochain à Montréal. Les 1,350 propriétaires d'hôtels de province ont donc tout intérêt à s'y rendre afin de prendre connaissance des solutions qu'on y donnera, solutions qui sont appréciées à améliorer considérablement leur sort.

On a toujours besoin d'un cœur ami, et Notre-Deigneur Lui-même avait saint Jean.

PRIS EN FLAGRANT DELIT

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 3. Depuis quelques semaines déjà, M. le curé H. Brousseau, de St-Bernard, constatait que certains troncs de son église, et particulièrement ceux destinés à recevoir les oboles des personnes qui faisaient brûler des cierges, étaient pillés, et malgré une surveillance active il ne parvenait pas à mettre la main sur l'auteur de ces vols sacrilèges. Mercredi midi, M. le curé Brousseau se trouvait près de l'église St-Bernard au moment où passait un groupe d'enfants revenant du collège. Soupçonnant que l'auteur des vols sacrilèges dans l'église pouvait être l'un de ces enfants, M. le curé pénétra vivement dans le temple et alla se cacher dans un endroit où il pouvait tout voir sans être vu. Quelques instants après, il voyait pénétrer dans l'église un garçonnet d'une douzaine d'années qui se dirigeait du côté de la crèche de l'Enfant Jésus. Comme à ce moment là il y avait quelqu'un dans l'église, l'enfant attendit que cette personne fut sortie pour opérer. Alors, après s'être bien assuré qu'il était seul, s'empara de quelques pièces de monnaie qui se trouvaient dans une assiette près de la crèche et s'empara également du contenu de deux autres troncs ou plus exactement de deux tiroirs servant à recevoir les oboles des fidèles qui font brûler des cierges. Ces tiroirs n'étaient pas fermés à clef, parce que les sermons en avaient été prisés depuis quelque temps, et à cause de cette circonstance ils étaient souvent vides; ils avaient même été viciés l'arrivée de l'enfant, mais M. le curé, ayant de se cacher, avait jeté quelques pièces de monnaie dans les tiroirs.

Comme il se préparait à quitter l'église une fois son larcin accompli, le petit voleur vit soudain apparaître devant lui M. le curé Brousseau qui avait été témoin de ce qui venait de se passer. Celui-ci emmena l'enfant au presbytère où il fit demander le chef de police Longval qui, à son tour, conduisit le coupable au Poste No. 1. M. le curé de St-Bernard a porté plainte au greffe de la cour de Magistrate, contre l'enfant en question, pour vol dans l'église paroissiale. Il estime à environ \$10.00 le montant total dérobé, à diverses reprises, par le jeune prévenu.

CHEZ LES QUILLEURS

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 3. Une rencontre sensationnelle a eu lieu mardi soir, à la salle Salois, entre les "Extrémistes" et les "Voltigeurs". Il s'agit d'une partie remarquable, comme 320, 334, 346, 365, etc., et deux jours ont eu l'avantage d'enregistrer chacun un "fool". La victoire est restée aux Voltigeurs qui ont gagné deux parties par des marges respectables.

EXTREMISTES	
Laurent A.	116 157 157 460
Carignan	125 103 106 331
Anger P.	77
Boisclair	125 125 250
Laurent J.	113 136 116 395
Salois A.	107 121 115 376
598 651 610 1892	
VOLTIGEURS	
Gill	137 118 124 379
Côté	101 117 218
Jacob	128
Richard	133 131 159 423
Perron	130 92 143 365
Salois O.	155 151 151 463
683 596 697 1976	

CONCERT FRANCCELL

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 3. M. Francell a donné un concert ici mercredi soir devant un auditoire pas très nombreux mais select. Ceux qui ont assisté à ce concert n'ont certes pas à regretter leur soirée parce que M. Francell est un artiste qui mérite d'être entendu; nous devons cependant avouer que nos amateurs de belle et bonne musique qui sont allés entendre M. Francell mercredi soir, après avoir lu les rapports élogieux que les journaux ont fait sur son compte, ont été quelque peu déçus. L'artiste possède une diction vraiment rare et un jeu de physionomie remarquable, mais quelle qu'en soit la raison, lors de son concert ici sa voix manquait incontestablement de richesse et de souplesse. Le public resta plutôt froid durant la plus grande partie du programme, qui comportait des œuvres d'exécution difficile et que l'artiste rendit avec toute l'expression voulue mais trop souvent la voix manquait d'ampleur.

M. Francell ne parvint à réveiller l'enthousiasme chez ses auditeurs que dans la dernière partie du programme comportant des chansons du XVIIIe siècle qui l'entraîna d'une façon tout-à-fait charmante. Au piano d'accompagnement, Mme Francell-Fernet s'est acquittée de sa tâche d'une manière impeccable.

FEUX DE CHEMINEES

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 3. Nos pompiers ont été appelés deux fois pour des feux de cheminées, mercredi soir; la première fois, chez M. Georges Barril, sur la cinquième rue, à 6.30 heures p.m. et la deuxième fois chez M. Joseph Auget, de la 2ème rue, à 11 minutes et demie. Jeudi matin, vers 11.15 heures nos pompiers se rendaient chez M. Jos. A. Bourassa, Avenue des Cèdres, pour éteindre un feu qui avait pris naissance dans la cave.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 3. — A 11.00 heures mardi soir, nos pompiers ont été appelés chez M. Jos.-A. Blodreau, 4ème rue, pour combattre un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans une chambre à coucher dans laquelle passe une cheminée. Le feu a pris naissance dans cette cheminée. A s'est communiqué à la cloison qui était en flammes lorsque les pompiers arrivèrent. Ces derniers éteignirent le feu en utilisant quatre petits extincteurs chimiques. Les dommages sont relativement minimes.

Notes Sociales de Shawinigan

M. A.-E. Paquette est allé à Québec en voyage d'affaires.

M. Jules Saucier, représentant local de la Canada Life Assurance Co., est de retour de Miami, Floride, où il a passé quelques semaines. M. Saucier s'est rendu jusqu'à la Havane et il a également visité plusieurs des grandes villes américaines, entr'autres Washington, New-York, Détroit, etc., et il est revenu enchanté de son voyage.

EVALUATION DE \$6,000,000

Québec, 28. — Le comité des bills publics de l'Assemblée législative a adopté hier, un bill pour permettre à la ville des Trois-Rivières, d'évaluer la propriété de la St-Maurice Lumber Co., à \$6,000,000, cette évaluation devant aussi servir pour fins scolaires. La compagnie doit agrandir son établissement d'ici le mois d'octobre en y ajoutant deux nouvelles machines pour la fabrication du papier. L'évaluation vient d'être établie pour une période de vingt ans à partir du 1er janvier 1925.

LE VOLTIGEUR TRIOMPHE DU GRAND-MÈRE PAR 5 A 1

(De notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 3. — Notre club local, le Voltigeur, a remporté vendredi soir une belle victoire sur le Grand-Mère senior qui l'a défait par un score de 5 à 1. A notre avis, les locaux ont joué ce soir-là une partie vraiment remarquable, exempte de rudesse; ils étaient tous bien en forme et ils ont joué avec beaucoup d'entrain et d'ensemble. Le jeu a été très rapide durant toute la partie. Nos gars ont été sans cesse à l'attaque, tenant leurs adversaires sur le qui-vive, et cela semble déconcerter quelque peu les visiteurs qui n'ont certainement pas fourni l'effort qu'on aurait pu attendre d'eux.

Lors de la visite du Grand-Mère, vendredi, le 23 janvier, les deux clubs avaient fait partie mille et vendredi dernier on jouait le détail; nos joueurs voulaient gagner et ils ont pleinement réussi. Grand-Mère évita un blanchissage grâce à Richardson qui compta un point pour son club, à la fin de la première période, sur une passe de Lacroix.

Tremblay a joué une belle partie dans les buts du Voltigeur en faisant plusieurs beaux arrêts. Par contre, Hogue n'a pas été aussi efficace qu'il l'est habituellement dans les buts du Grand-Mère; d'un autre côté, il faut avouer qu'il n'a pas toujours reçu de ses co-équipiers tout l'appui nécessaire. Lacroix a été à peu près le seul des visiteurs à jouer une partie quelque peu effective, les autres ont été désenparés par les attaques répétées des locaux qui dès la première période comptaient deux points contre Grand-Mère.

Dès le début de la seconde période, Gill et Hébert portaient le score 3 à 1 pour le Voltigeur et quelques minutes après, Chamallard, après une belle descente individuelle, lançait la rondelle droit dans les buts de Hogue. Le score était alors de 5 à 1 pour les locaux, et il ne fut plus changé durant la dernière période malgré tous les efforts que firent les joueurs des deux clubs.

Grand-Mère	Voltigeur
Hogue	Buts
Richardson	Défenses
Hays	Défenses
Lacroix	Centre
Goodaire	Aile dr.
Houde	Allég.
Barrette	Subs.
Villemure	
Morrows	
Deamont	

Hère période	
Voltigeur—Mills	2.00
Voltigeur—Chamallard	10.00
Grand-Mère—Richardson	6.00
2ème période	
Voltigeur—Gill	0.30
Voltigeur—Hébert	0.03
Voltigeur—Chamallard	15.00
3ème période	
Pas de point	
Ar tre: Gariépy: Chronométr.	
J. Dauray	
Punition: Voltigeur: Lamirand, 1 mi.	

UNION DES EGLISES

Toronto, 28. — Le tableau suivant indique le résultat du vote sur la question de l'Union des églises, d'après les rapports reçus jusqu'ici: Colombie-Britannique 40; contre 11. Alberta 63; contre 17. Saskatchewan 337; contre 11. Ontario 297; contre 204. Québec 54; contre 24. Nouvelle-Ecosse 70; contre 20. Îles-du-Prince-Edouard 16; contre 5. Total: 883; contre 292.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Earl, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'Abbé D. Cellinas est le gérant-général.

A VENDRE. — 1 bâtisse, amélioration moderne, 2 logements, Plateau Lavolette. 11 bâtisse de belle apparence et en très bonne condition, 4 logements, St-Philippe. S'adresser à Arthur Spérand, 12, St-Pierre, Trois-Rivières, 8 1 m.

A VENDRE. — Terrain sur la rue Duplessis-Bochard, près de la rue St-Maurice, de 50 pieds de front par 60 pieds de profondeur, avec une maison privée réparée à neuf à l'intérieur. Dépendances à l'arrière, hangar, garage, curie et poutiller. S'adresser à Victor Abran, notaire, 34 rue Bonaventure, Trois-Rivières, M. et J. 106v.

CHAMBRE A LOUER — 124 St-François-Xavier, sans pension, pour messieurs. S'adresser au No 124 rue St-François-Xavier, 3-5-10

AVIS

L'assemblée annuelle des membres de la Cie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Co. de Nicolet sera tenue à St-Goir dans la salle publique, mercredi, le 11 février à 10 h. a.m. pour rendre les comptes, élire des directeurs et autres fins. J.-Edouard Caron, Secrétaire, 3-5

Retraites Fermées au Cap-de-la-Madeleine

Agents d'assurance du 12 au 15 février. Corps de métiers et ouvriers du 28 fév. au 3 mars. Cultivateurs mariés du 6 au 9 mars. Cultivateurs non-mariés du 24 au 27 mars. Le nombre de chambres étant limité, l'on voudra bien s'inscrire sans retard en s'adressant au R. J.-D. Dapé, O. M. L., directeur diocésain des retraites fermées, Cap-de-la-Madeleine, Qué., Tél.: 880W. M et J

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

Heures de bureau: Tous les jours de 12 à 5 heures

Heure d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir

Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.

Téléphone 919

Résidence: 606

Consultations: Tél. 599

56, Avenue Lavolette, Les Trois-Rivières

Dr C. A. BOUCHARD

Membre Ct de la Société Anatomique de Paris.

Membre Ct de la Société des Chirurgiens de Paris.

Chirurgien à l'Hôpital St-Joseph.

Maladies des femmes.

Maladies des voies urinaires.

Consultations à domicile sur rendez-vous.



CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

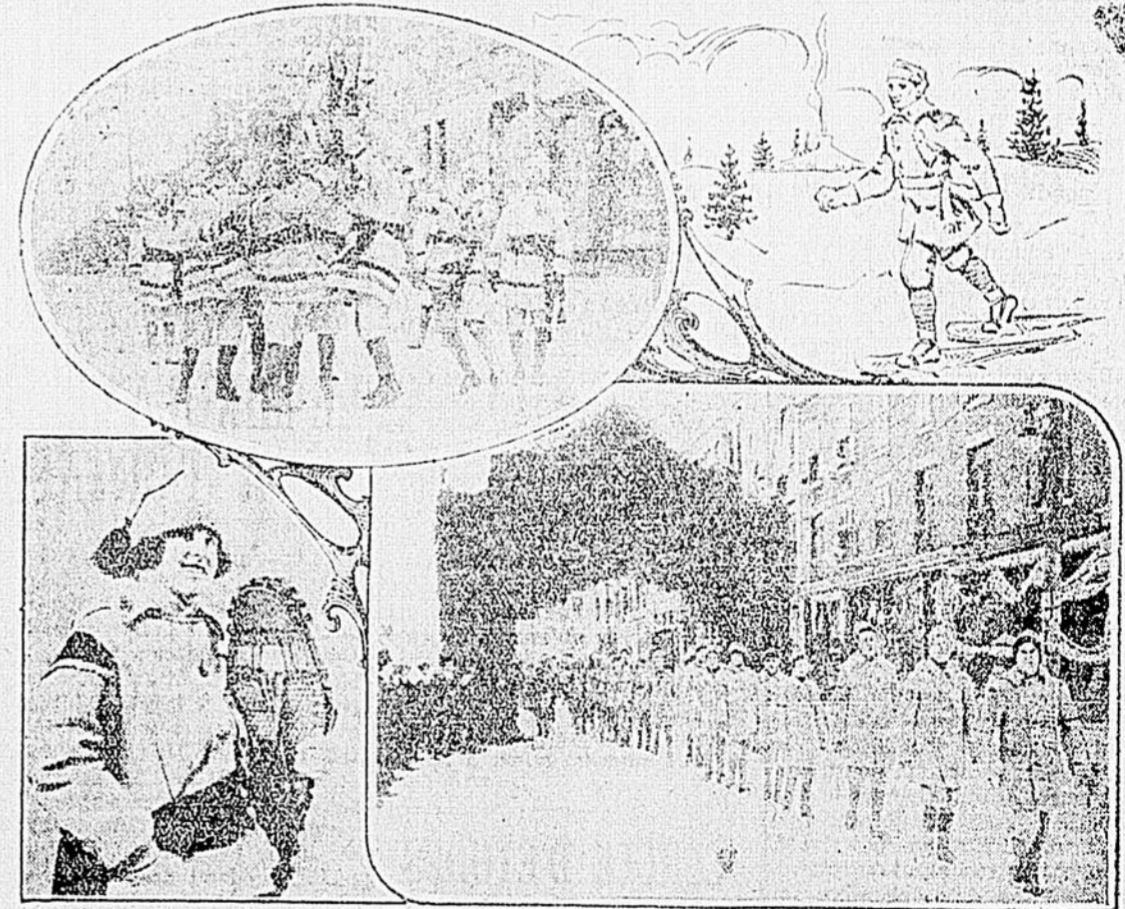
Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.

LA CONVENTION DES RAQUETTEURS A LEWISTON



Les 1 et 2 février prochains sera tenue à Lewiston, Etat du Maine, la convention annuelle des raquetteurs canadiens. Ce sera la première fois que nos clubs de raquette traverseront la frontière américaine et l'on se propose de célébrer cet événement international de façon inoubliable. M. le gouverneur Brewster, de l'Etat du Maine, souhaitera la bienvenue aux visiteurs et toute la ville de Lewiston s'emploiera à leur rendre agréable leur séjour aux Etats-Unis. Les Lewistonien ouvriront leurs maisons aux raquetteurs et les sociétés locales s'occuperont du bien-être de leurs frères canadiens. Le programme des amusements n'a pas été négligé. Un vrai carnaval attend les raquetteurs canadiens à Lewiston. Il y aura promenade aux flambeaux, bal de la reine du carnaval, banquets, courses et jeux divers. Lewiston ville franco-américaine veut créer

une bonne impression et y réussira car elle ne néglige rien pour faire un succès des fêtes qu'elle prépare. De son côté le chemin de fer national du Canada, qui transportera à prix mesurés pour que le voyage s'effectue dans les meilleures conditions possibles, qu'il partent de Montréal, Québec ou d'ailleurs, les voyageurs en route pour Lewiston sont assurés de voyager confortablement et gaiement. Le populaire président de l'Union canadienne des raquetteurs, M. C. E. Paquette, sera à la tête des gais lurons qui envahiront Lewiston le mois prochain. Avec lui seront les représentants de tous les clubs de raquette de la Province de Québec et de l'Est d'Ontario. Actuellement chaque club est à recruter des représentants parmi ses membres afin que la délégation fasse bonne figure la-bas et prouve aux Américains que le sport d'hiver cana-

dien-français est toujours aussi florissant. Cette convention, unique en son genre, suscite un grand intérêt au Canada et aux Etats-Unis. Le radio l'a même annoncée un peu partout. En effet le chemin de fer national du Canada a mis son poste CNRM à la disposition de l'union canadienne des raquetteurs qui a gradé un concert arrangé sous forme de parade de raquetteurs et composé de chansons de clubs, d'airs canadiens, de sonneries de clairons, de récitation et d'une intéressante causerie par M. Louis-Philippe Gagné, secrétaire du "Montygnard" de Lewiston et l'un des organisateurs des grandes fêtes qui auront lieu les 7 et 8 février prochains. Les illustrations croquent quelques-uns des spectacles dont Lewiston sera le théâtre le mois prochain. En haut, la hasecne, à gauche, une reine de raquetteurs et à droite, un défilé de clubs costumés.

L'ANNONCE BIEN FAITE est le phare qui guide l'acheteur averti. Etendez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé.

LE BIEN PUBLIC

Tirage assermenté selon les règlements de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS Chiffres fournis sur demande.

Cette Tournée de Bonne Entente

Somme toute, nous n'aimons pas la tournure prise par ce dernier pèlerinage de Bonne Entente. Nos hôtes d'Ontario ont été charmants, comme du reste, des gens qui sont bien reçus, et qui sont reçus comme ils s'attendaient de l'être. Reconnaissons cependant que, si quelques-uns des délégués nous ont manifesté une cordiale sympathie, par contre, les chefs de la délégation, les hautes personnalités dont nous attendions beaucoup, ont eu des attitudes et des paroles décevantes. Pour cimenter la bonne entente entre la population des deux provinces, il y avait autre chose à faire que de parler de protection de nos bois et de nos pouvoirs d'eau. La méfiance qui existe ne provient pas de ce côté.

Quand on part d'Ontario avec, sur la conscience, une mesure spoliatrice de l'enseignement rationnel du français, un Règlement XVII, on doit s'attendre à ce que les gens à qui nous allons déclarer notre amitié, vont nous en parler, et nous demander de radier d'abord et dément de discorde, comme on doit être disposé aussi à donner des gages pour que telle cause de méfiance disparaisse. Par malheur, si nous résumons tout ce qui a été dit au cours des nombreux banquets à Québec comme à Montréal, nous voyons que, à une seule exception près, les invités n'ont entendu nulle part le reproche mérité, et exprimé dans des termes clairs et nets. Ce reproche très digne et très catégorique devait être fait, non à Québec, mais à Montréal, et par le Chanoine Chartier qui a été à la hauteur de la tâche.

À Québec des allusions plus ou moins directes ont été faites à la persécution scolaire en Ontario. Nous regrettons toutefois que M. Taschereau, qui d'ordinaire n'a pas l'habitude de se gêner, s'en soit tenu devant le premier ministre Ferguson, à relever quelques attaques stupides publiées dans des journaux genre "La Sentinelle", quand il eût été plus à propos de dénoncer simplement le Règlement XVII. La réponse du ministre de l'Éducation Ferguson était à prévoir. Il a dévaoué les éditoriaux des journaux sectaires, prétendant qu'il n'avait sur eux aucun contrôle; il a étalé en plus ce que cela lui coûtait pour former de prétendus professeurs de français. Aucune allusion directe au Règlement spoliateur n'ayant été faite à Québec, le premier ministre Ferguson est resté muet à ce sujet.

C'est à Montréal que le reproche devait lui être fait, et fait de manière à ce qu'il comprenne combien l'injustice nous tenait au cœur. Il est inutile d'ajouter que même en face de cette mise en demeure M. Ferguson n'a pas jugé à propos ni de justifier la mesure inique, ni d'assurer que la rédemption qui s'impose aurait lieu jamais. Après cela, il nous paraît assez illusoire de parler de bonne entente, puisque celui qui détiend actuellement le pouvoir de l'assurer, se dérobe, ou agit ostensiblement comme si nous n'avions aucun sujet de nous plaindre de sa politique persécutrice de la langue de l'une des races maîtresses de ce pays.

Disons que des allusions plus directes et des revendications plus précises ont été faites aux gens d'Ontario par les orateurs de Montréal. Un détail cependant montre que là, comme à Québec, le souci des organisateurs de la réception d'amitié était de ne pas trop déplaire à nos aimables hôtes. A notre sens, cet article du programme a été exagéré. Exagéré particulièrement dans le cas du sénateur Belcourt, le vaillant président de l'Association d'Éducation en Ontario. On était sûr que le champion des droits scolaires en Ontario parlerait de manière à être compris, et dirait aux auteurs de la loi persécutrice ce qu'il fallait leur dire. Or le sénateur Belcourt n'était pas sur la liste des orateurs dans la prudente ville de Québec. Il était sur la liste des orateurs à Montréal, mais le dernier, ou à peu près, des quatorze personnages qui devaient porter la parole devant les délégués. En sorte que, lorsque M. Belcourt fut invité à parler, le premier ministre Ferguson, l'archevêque Mgr McNeil, et le lieutenant-gouverneur Cockshutt venaient précisément de quitter la salle du banquet.

Sans insister plus qu'il ne faut sur ce détail, nous croyons y voir une des causes qui rendront parfaitement inutiles ces pèlerinages de bonne entente, et ces professions d'épanchements faits à l'écart de toutes revendications d'élémentaire justice. C'est pour avoir pensé autrement que M. le Chanoine Chartier a tenu devant la délégation ontarienne la seule conduite et a prononcé le vrai discours qui s'imposait.

Le très digne représentant de l'archevêque de Montréal leur dit que s'ils désirent l'unité canadienne et la bonne entente entre les races, c'est que, évidemment, cette unité et cette bonne entente n'existent pas quelque part, et il trouve que les délégués font bien de venir s'inspirer dans Québec des moyens qui assurent cette unité et cette bonne entente. "Que l'on me permette de dire, affirme-t-il, que nous ne sommes pas du tout surpris car nous remarquons que de tous les endroits au Canada, en dehors de Québec, où les diverses races se rencontrent, les plaintes nous arrivent des minorités. Tandis que de chaque endroit dans Québec on se plaint à l'unanimité de la conduite de la majorité envers la minorité."

C'est parce qu'il n'y a aucun motif de difficulté dans l'éducation que la paix et la justice règnent entre les races dans Québec. C'est aussi parce que la minorité dans la province voisine n'est pas satisfaite du système d'éducation qu'il existe un juste mécontentement contre la majorité oppressive. Le chanoine Chartier se demande quel serait l'effet d'un règlement XVII passé par la majorité catholique française du Québec, interdisant ici l'enseignement de l'anglais dans la même proportion que le fait le règlement spoliateur de la province voisine.

Il n'y avait pas moyen de dénoncer d'une manière plus forte et plus frappante l'odieuse des mesures oppressives passées par la législation scolaire d'Ontario. Dans un court parallèle M. le chanoine Chartier met en regard quatre articles du Règlement XVII d'Ontario passé en 1913 et quatre articles de notre droit scolaire du Québec. Le sentiment de justice et de respect des minorités qui ressort de notre loi scolaire, fait un contraste lumineux et accusateur avec les mesures oppressives en Ontario. Nous sommes fiers de voir dire aux gens d'Ontario, par le courageux et fier chanoine que: "Un sentiment naturel à toutes les nations chevaleresques nous a empêché d'adopter une telle mesure (Règlement XVII) et nous averti que ce serait agir contrairement à la justice, à l'humanité et aux droits constitutionnels et surtout à la pédagogie."

Nous sommes heureux aussi que les visiteurs de bonne entente aient eu l'opportunité de voir que notre esprit de justice dans Québec a pu réaliser le vœu de sir John Macdonald et que: "la minorité dans chaque province devra s'ancre dans la justice et la générosité de la majorité". A ces allusions de rapports cordiaux entre les races nous nous réjouissons que le chanoine Chartier ait pu dire que: "la bonne entente dont nous nous étonnons dans chaque province démontre que la minorité anglaise de Québec avait raison quand elle s'est confiée à la justice de notre majorité; car avec nous la protection des minorités n'est pas une question de générosité mais de pure justice humaine et d'équité. Elle explique aussi comment cette province de Québec est devenue la terre d'élection de tous ceux qui cherchent la vraie liberté, les droits égaux et la bonne entente."

Quant le voyage des gens d'Ontario ne devrait avoir eu d'autre résultat que de leur faire entendre au moins une fois cette virile et très digne protestation, les frais du coûteux pèlerinage ne seraient pas tout à fait perdus.

Joseph Barnard.

NOUS SURMONTERONS LES DIFFICULTES EN LEUR FAISANT FACE

Donnons aux réunions de bonne entente le cachet d'une réunion d'affaire

DIT L'HON. M. TASCHEREAU

Québec, 29 — Les délégués ontariens de la Bonne Entente se souviendront sans doute longtemps de la cordiale et chaleureuse réception dont ils ont été l'objet aujourd'hui, dans la vieille capitale, de la part de la population de Québec autant que de celle des personnalités les plus en vue de la vieille capitale et du pays tout entier. Après être débarqués des trains spéciaux qui les ont transportés ici, ces délégués se sont rendus au parlement où ils ont été les hôtes du Lieutenant-gouverneur, l'hon. Narcisse Pérodeau, et du gouvernement provincial à un déjeuner d'honneur. A l'issue de ce déjeuner qui réunit près de 400 convives, quelques discours furent prononcés, notamment, par l'honorable M. Cockshutt, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario; l'honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui présidait le banquet; Mgr McNeil, archevêque de Toronto; l'évêque Williams, de Québec; l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, à Québec.

La plus grande gaieté régnait parmi les convives qui accueillirent tous les orateurs par des chants et des acclamations. Les vieilles chansons canadiennes ne furent pas oubliées, et nous devons faire remarquer, à notre grande joie, que nos aimables voisins eurent la délicate pensée de les entonner les premiers.

Le premier discours fut prononcé par l'honorable Narcisse Pérodeau, dans les termes suivants:

L'HON. M. N. PERODEAU

Le lieutenant-gouverneur de Québec dit d'abord tout le plaisir que lui cause le privilège qu'il a de souhaiter la bienvenue au lieutenant-gouverneur de l'Ontario et à ses distingués compagnons. Il dit que depuis quelque temps déjà il avait formé le projet de suivre le projet de l'hon. M. Cockshutt et d'inviter quelques citoyens représentatifs de la province d'Ontario à visiter leurs frères de la province de Québec. Il y a deux ans plusieurs de nos hôtes étaient les hôtes de la province d'Ontario et ils ont gardé le meilleur souvenir de leur visite.

C'est donc avec une légitime fierté, continue l'hon. Pérodeau, que je me fais l'interprète de la province de Québec en souhaitant la plus cordiale bienvenue à nos hôtes. Puissez ces quelques heures fortifier les liens de bonne entente et de bonne amitié entre nos deux provinces. Notre pays n'aurait que récolter de bons fruits de semences jetées. La présence de membres de l'autorité religieuse d'Ontario et de Québec est une grande marque de sympathie et qui témoigne hautement de l'importance du mouvement.

L'HON. M. COCKSHUTT

L'orateur suivant fut l'honorable M. Cockshutt, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario. M. Cockshutt, après avoir remercié les citoyens de Québec pour la cordiale réception dont lui et ses compatriotes d'Ontario ont été l'objet depuis leur arrivée ici, dit tout le plaisir qu'il a de parler de la bonne entente qui doit exister entre les citoyens de Québec et ceux de l'Ontario. Il veut parler aux nôtres comme à des frères. Il n'est pas étonnant qu'une jeune province visite son aînée, celle de Québec.

N'est-ce pas d'ailleurs à Québec que nous trouvons les véritables sources de l'histoire canadienne? Après avoir rappelé les circonstances qui permirent aux citoyens des deux provinces de se rencontrer et de discuter ensemble, de leurs intérêts respectifs, l'honorable M. Cockshutt déclare qu'il n'est aucune raison pour la Grande-Bretagne pour refuser de traiter d'une façon amicale avec les descendants de la France dans notre pays.

L'honorable M. Cockshutt dit ensuite que les deux provinces voisines doivent être unies dans tous les domaines de leur administration respective, et qu'elles doivent baser leur législation sur une coopération plus entière et plus intime. Ces paroles furent longuement écoutées, comme l'avaient aussi été celles prononcées par l'honorable Narcisse Pérodeau.

MGR MCNEIL

L'archevêque de Toronto remercia

à son tour ceux qui ont voulu recevoir aussi dignement la délégation de l'Ontario. "On entend parler souvent, dit-il, de friction et de conflits entre les deux races, les Irlandais et les Français. Il m'est arrivé souvent d'assister à leur assemblées publiques dans plusieurs villes ontariennes, et je dois dire que souvent j'ai été témoin d'applaudissements prolongés à l'adresse des Canadiens français.

"Après tout, messieurs" conclut Sa Grandeur, "la religion Catholique est un lien de sympathie entre les races et un moyen d'unité. Il vaut bien la peine de soutenir et de renforcer ce lien pour arriver à la coopération.

Depuis quelques années déjà il y a une propagande de communiste organisée parmi les nouveaux canadiens. Il y a des douzaines d'écoles pour instruire les enfants dans le communisme. Il y a un lien de ce genre que je ne puis que condamner. Cette propagande vient de la Russie. En tout cas, à cause de cette propagande communiste, au bout de dix à vingt ans, le Canada se trouvera en face de problèmes assez sérieux, peut-être menaçant et certainement coûteux, et alors tout le pays pourra nous faire ce reproche que la majorité de ces communistes canadiens étaient des catholiques en arrivant au Canada. Pourquoi perdent-ils la foi? Il y a plus d'une raison, mais parmi les causes principales il y a celle-ci qu'entre les Irlandais et les Français du Canada il n'y a pas cette charité de coopération qui serait capable de sauvegarder la foi des immigrants."

L'HON. L. A. TASCHEREAU

Mes premiers mots seront l'expression d'une cordiale bienvenue à nos visiteurs et bons voisins de la province-sœur. Si Québec a revêtu, pour cette occasion son manteau blanc et tout la splendeur de ses atours d'hiver, c'est que, semblable à une femme, elle imagine avoir choisi les plus jolis. Mais je puis vous assurer que sous ce vêtement bat un cœur rempli d'un sentiment de bonne et heureuse amitié. Ceux d'entre nous qui, il y a deux ans, ont eu le privilège d'être les missionnaires de la "Bonne Entente", à l'invitation hospitalière du lieutenant-gouverneur de l'Ontario, se rappellent encore la grande réception qui leur fut faite, le très agréable échange de vues qui l'accompagna et l'espoir formulé par tous qu'une meilleure entente entre les citoyens des deux provinces en serait le résultat. Deux années se sont écoulées depuis. Les vœux que nous formions sont-ils réalisés? Quel message nous apportez-vous de votre grande province? Nous avons confiance que c'est un message d'amitié, de bon vouloir et de véritable canadienisme.

Autrement, prenez garde, Québec est le berceau de la civilisation sur ce continent, la mère de toutes les autres cités canadiennes, elle a vécu les jours de paix et de guerre, un héros repose enseveli sous chaque pied de son sol et les gros canons, qui veillent silencieusement sur les approches de sa fière citadelle, sont dirigés vers vous. Mais, qui seraient les canonniers?

Quelques personnes ont exprimé des doutes sur les résultats pratiques de ces réunions de la Bonne Entente. Certes, on trouvera partout des Thomas incrédules mais je reste convaincu qu'il en sortira beaucoup de bien si seulement nous le voulons avec sincérité, en pratique plus encore qu'en théorie. Il serait oiseux de nier qu'il existe des divergences d'opinions et de point de vue entre nos deux provinces. Quelques-unes sont anciennes et semblent parfois acquiescer un regain de jeunesse. D'autres sont mortes et enterrées.

Mais c'est en faisant face ouvertement et dans un large esprit à toutes ces difficultés que nous pourrions réussir à les surmonter. Notre présence à Toronto, il y a deux ans, votre présence à Québec aujourd'hui, notre devise commune "La Bonne Entente", font voir très clairement que certains hommes dans les deux provinces sentent, quelque part, l'existence d'un mal et que certains rapports, il manque encore quelques choses à l'unité canadienne. Il y a un point, je crois, sur lequel tous tomberont d'accord dans les temps difficiles que nous traversons: Ontario et Québec doivent s'unir dans leurs intérêts mutuels. Nous sommes les deux grandes provinces du Canada. Nous sommes voisins, nous avons maints intérêts communs à protéger et des problèmes à résoudre qui ne sont pas envisagés sous le même angle par les autres parties du Dominion.

Qui niera que nous soyons sur le

même pied en matière de politique. Quiconque sait réfléchir admettra que nos plus graves problèmes, le transport, les mines et pêcheries, l'industrie forestière, la protection de la richesse de nos bois contre l'incendie ou autres ennemis, la protection et le développement de notre énergie hydroélectrique, les droits de succession, sont communs aux deux provinces et devraient dans la plupart des cas, être résolus de la même façon! Comment pouvons-nous nous rapprocher les uns des autres, dans cet état d'esprit amical que requiert la solution pacifique de ces problèmes, s'il existe un manque de confiance entre nous et si je veux être très franc à ce sujet, le bon esprit qui nous anime aujourd'hui n'atteint pas certaines classes de nos populations respectives et n'est point partagé par elles.

LE CACHET D'UNE REUNION D'AFFAIRE

Une réunion de "Bonne Entente" ne doit pas être seulement une fête d'amitié, donnons-lui aussi le cachet d'une réunion d'affaire, où les intérêts suprêmes des deux provinces seront discutés. Nous devons façonner l'opinion publique, le gouvernement suivra. Je suis sûr qu'Ontario et Québec, s'ils s'unissent et concourent vers leur fin commune, exerceront une influence prépondérante dans notre Dominion. Et cette influence ne sera adverse à aucune autre section du pays mais au contraire, elle sera utile à l'ensemble de la communauté, puisque la population, la richesse et les intérêts canadiens les plus considérables sont centralisés ici. Avec cet objet en vue et pour favoriser entre nous, une entente plus étroite, que devons-nous faire? Je crois que le premier élément d'une bonne entente entre nos provinces est que tout canadien, quelles que soient sa race, croyance ou religion, devrait pouvoir considérer le Canada dans son entier comme son pays, et se sentir chez lui partout où il veut aller s'établir. Il s'en suit que partout où ce Canadien aura résidence, il pourrait réclamer des droits égaux ainsi qu'une pleine mesure de justice et de liberté. Nul canadien, dans quelque province qu'il habite ne devrait souffrir comme d'une déchéance pour la simple raison qu'il n'appartient pas à la majorité. Nulle partie du Canada, aucune ville ou cité ne devrait être placée sur la liste noire du commerce ou de l'industrie, ni leurs produits ignorés ou ostracisés parce qu'ils proviennent de tel endroit particulier ou les opinions sur certains sujets de race ou de religion ne sont pas celles de la majorité.

Je sais très bien que la grande majorité de nos citoyens n'entrevoient point ces idées étroites et anticatoliques. Quelques-uns, cependant, s'y laissent aller et le résultat qu'ils obtiennent est des moins satisfaisants. Il existe encore, dois-je ajouter, d'autres éléments de désaccord. Les extrémistes ne sont pas confinés à une seule province, mais ils se rencontrent partout. Les esprits sottes et les constructeurs de l'unité canadienne devraient se faire un point d'honneur de décourager les extrémistes et de croiser le fer avec eux en quelque endroit où ils tentent de poursuivre leur œuvre néfaste. Pourquoi leur laisserait-on le champ libre? Je crois que si on les arrêtait immédiatement en leur répondant du tac au tac leur malheureuse propagande prendrait bientôt fin.

Laissez-moi vous soumettre deux exemples qui en appelleraient à votre esprit de justice et de "fair play". Je ne mentionnerai aucun nom mais quelques-uns d'entre vous se rappelleront peut-être les circonstances auxquelles je fais allusion. Il y a quelques semaines, un gentleman occupant une position élevée dans la hiérarchie de son église prononça un discours devant un auditoire de Toronto. Le sujet en était autrement intéressant, et vous me permettez d'en extraire ce qui suit tel que rapporté dans l'un des principaux quotidiens de Toronto. "Pourquoi le Canadien-français reste stationnaire? Dirigé par les prêtres et les femmes". Au cours de son allocution l'orateur a dit: "Les Canadiens-français sont doués de qualités susceptibles, d'en faire une nation vraiment grande. Cependant ils sont restés stationnaires et ils ont manqué d'éducation. Ils ont été conduits aveuglément par leurs prêtres et se sont pliés de façon absolue à la volonté de leurs épouses, lesquelles, à de rares exceptions près, sont d'esprit étroit, sans éducation et profondément superstitieuses."

Certes, personne ne peut être blâmé pour les divagations de son voisin. Si le conférencier en cette occasion, jugea convenable de dire que les femmes de citoyens canadiens formaient un tiers de la population du pays sont assujetties aux prêtres, superstitieuses et ignorantes, il peut être l'apôtre de quelque chose, mais certainement pas de "La Bonne Entente". Quoiqu'on puisse penser, non ami, les femmes canadiennes-françaises sont de bonnes mères et je ne

connais pas de meilleur actif dans aucun pays.

Dans le compte rendu de cette réunion, j'ai été plutôt surpris de lire qu'un haut officier municipal s'adressa des remerciements à l'archevêque pour sa suggestive harangue. Ne pensez-vous pas que l'unité canadienne eût été mieux servie si les vœux de la conférence eût été tout autre, ou si quel qu'un s'était levé pour protester contre une telle injure à l'adresse de la femme canadienne. Il n'est peut-être pas encore trop tard aujourd'hui.

L'autre incident auquel j'entends référer est de date très récente. Ces semaines dernières, un débat s'annonçait dans l'une de nos principales universités. Le sujet controversé était celui-ci: "Les Canadiens-Français sont-ils une menace pour l'unité canadienne". Je ne crois pas que le choix de ce sujet fut heureux. Certes, je suis certain que l'objet des promoteurs du débat était de démontrer que nous ne sommes pas du tout une menace, mais simplement de bons canadiens comme vous tous. Je connais trop bien l'admirable esprit qui anime les chefs de l'Université pour penser autrement.

J'ignore la nature du jugement qui fut soumis à l'appui et l'encontre de la thèse de la part de ceux qui participèrent au débat. Je préfère n'en être pas informé. Mais je sais que dix-huit jeunes hommes de l'Université, exerçant à ce propos les fonctions de juges, ont répondu à la question dans l'affirmative. La majorité, cependant, n'a point entrevu de péril. Je suis convaincu que tous les étudiants de l'Université sont bien disposés envers nous. Mais après une minute de réflexion vous vous demandez, peut-être quel effet peut avoir un tel discours, l'opinion publique dans les milieux éloignés, quand une université estime qu'il n'est pas inopportun de l'entreprendre. Veuillez bien, je vous prie, ne pas considérer mes paroles comme un reproche. Je désire simplement que la Bonne Entente, soit une organisation pratique, susceptible de conduire à des résultats positifs. Je suggère que tous ceux que nous sommes, si nous voulons conformer notre conduite à l'esprit et aux sentiments qui nous animent, nous devons, lorsqu'un de nos voisins est attaqué nous lever immédiatement pour le dénoncer et tous faire ainsi les avocats de l'unité canadienne. Je crois que ces attaques dirigées par les uns contre les autres ne devraient être ni encouragées ni soutenues et qu'il serait bon de les traiter de la même façon que ces rumeurs qui circulent encore de temps à autre, concernant l'existence d'un mouvement séparatiste au Canada.

MOUVEMENT SEPARATISTE

Dernièrement, un important journal de Londres communiquait à ses lecteurs les craintes très graves qu'il entretenait à ce sujet. Cette explosion, il est vrai, a coïncidé avec l'éclipse qui a troublé certains esprits mais parlant au nom de Québec, je puis dire que l'idée de l'annexion aux Etats-Unis ou d'une séparation d'avec la Grande-Bretagne n'aurait été aussi éloignée de nos esprits. La seule séparation vers laquelle nous aspirons est celle qui doit nous débarrasser des préjugés et des petites haines de race, la seule annexion qui nous intéresse est celle de l'amitié et du bon vouloir de nos provinces-sœurs.

Je ne puis terminer mes remerciements sans exprimer nos sincères remerciements à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de l'Ontario, au premier ministre et à ses collègues, à leurs Seigneuries les évêques, ainsi qu'aux autres dignitaires ecclésiastiques et civils qui sont venus ici pour accomplir une bonne et patriotique mission. Nous apprécions leur présence au milieu de nous mieux que je ne saurais l'exprimer. J'espère avec eux que leur voyage portera des fruits et que la cité de Québec qui a inabimé dans une fosse commune les soldats de Wolfe et de Montcalm, et avec eux toutes les divergences du passé, sera un fœtus essentiel dans la tâche de promouvoir la paix et l'unité canadienne.

M. ARTHUR SAUVE

Après les remerciements d'usage et avoir souhaité la bienvenue à son tour aux délégués ontariens, le chef de l'opposition prononça un très intéressant discours dont voici les grandes lignes:

Si nous désirons l'entente entre l'Ontario et Québec, ce n'est pas en vue d'une organisation contre le reste du pays, mais plutôt pour assurer le succès d'une politique qui serve les intérêts de la Confédération suivant la pensée dominante de ses pères et de ses deux grands maîtres.

Québec et Ontario ont des intérêts identiques dans l'inspiration de cette politique. Intérêts géographiques, physiques, économiques, il y a eu égalité de sacrifice dans le développement de notre grand ouest canadien, dans l'organisation de nos chemins de fer, de nos canaux et de notre industrie nationale. L'entente sera très difficile si nous

divisons sur le terrain économique. Je conviens qu'il est nécessaire que cette entente comprenne une aide mutuelle dans la défense de nos intérêts économiques. Mais au nom de moi parti, je suis prêt à donner des garanties satisfaisantes sur ce point. Mais nos efforts pour cela n'auraient aucun résultat heureux et durable si nos relations n'étaient pas à base de franchise amicale et de réelle justice. Pour mieux assurer cette entente, chacune des provinces, dans sa législation ou autrement, doit éviter d'abord de froisser les sentiments de l'autre et de chercher dans tous ses actes à respecter ce qui est le plus cher dans le cœur d'un canadien de langue anglaise ou de langue française.

Après avoir élevé nos vœux et nos pensées bien au-dessus des intérêts de parti, pour mieux apercevoir notre devoir envers la patrie, levons nos vœux pour boire à la santé de cette province dont nous attendons beaucoup.

L'HON. HOWARD FERGUSON

Le premier ministre de la province d'Ontario fut longuement acclamé quand il se leva pour répondre à la santé de sa province. Après quelques remarques spirituelles sur le séjour de la délégation dans la vieille capitale, il déclara que le jour est maintenant venu où les deux plus grandes provinces du Dominion doivent se mieux connaître et travailler dans un commun accord à la prospérité de notre Dominion.

L'honorable M. Ferguson nie que dans la province d'Ontario il existe de l'antipathie envers le peuple de Québec. "Nous sommes ici plus de 350, dit-il, pour vous démontrer que cette assertion est absolument fautive". Loin d'avoir pour vous de l'antipathie, nous avons au contraire une grande admiration et nous désirons de tout cœur que vous continuiez à progresser toujours.

Le premier ministre ontarien dit ensuite que lorsqu'il fut ministre de la colonisation en Ontario, il eut l'avantage de connaître un grand nombre des nôtres établis dans les centres de colonisation. A maintes reprises il ne manqua pas d'exprimer sa vive admiration pour eux et l'œuvre efficace qu'ils accomplissent.

L'honorable M. Ferguson parla ensuite du problème scolaire et de l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario. Depuis dix ans, le gouvernement ontarien a dépensé plus d'un demi-million pour permettre à des jeunes gens de langue française de se perfectionner suffisamment afin de pouvoir enseigner à leur tour la langue française dans les écoles.

L'un dernier une somme de \$90,000 fut dépensée pour les mêmes fins. Est-ce la de l'antipathie pour votre race? L'honorable M. Ferguson déclara ensuite que le gouvernement de Québec et le peuple de Québec n'ont rien à craindre pour ce qui est des citoyens de langue française dans l'Ontario, le gouvernement ontarien réussira à résoudre cet important problème et il ne hésitera rien pour en arriver à la meilleure solution possible.

L'honorable M. Ferguson parle aussi du développement des ressources naturelles d'Ontario et il déclare que son gouvernement s'efforcera d'en venir à une entente avec celui de Québec afin que les grandes ressources des deux provinces puissent être exploitées le plus avantageusement possible. Il termina son discours en souhaitant toute la population de la province et se rendre à l'Ontario pour assister au mois d'août prochain à la grande exposition qui sera tenue dans cette ville. Il fait cette invitation du gouvernement d'Ontario qui considérera tous les visiteurs de notre province, comme ses hôtes.

Les autres discours de la soirée furent prononcés par le maire Samson de Québec.

PASTOURELLE DE 1837

Vous, jeunes pastourelles, Chérissez vos amants. Vous en serez plus belles. Les pastours plus constants. Nous aurons en payage Un bonheur permanent. Et puis pour être sage Peut-on faire autrement?

Des sentiments faciles Sous des dehors trompeurs. Voilà les artifices Sans foi, puis sans constance. Vous oubliez souvent Un cœur dont l'espérance Faisait tout le tourment!

Désormais que vos charmes Ne trompent plus d'amants. Croyez donc à nos larmes. Puis à nos sentiments. La beauté qu'on implore. C'est l'âge de bon cœur. Qui vous sourit encore. Dans le sein du maître. J.-G. Barthe

LES DELEGUES DE LA BONNE ENTENTE A QUEBEC

La délégation de Montréal, qui doit sous la direction du maire Duquette, accompagner les visiteurs de la Bonne Entente à Québec, ainsi que la délégation d'Ottawa et un groupe de délégués

d'Ontario, se rendront à Québec par voie du Pacifique Canadien, nous dit-on au bureau-chef de cette compagnie. Le train partira par le train de 5 heures, mardi, et les délégués d'Ottawa prendront le train de nuit. Le maire Duquette et les gens d'Ottawa comptent revenir à Montréal ce soir, par un train du Pacifique Canadien.

Tout un programme de sports d'hiver fut exécuté par le club du Château Frontenac. A Montréal un lunch d'honneur leur sera offert le 30 à l'hôtel Viger.

CONSEILS A NOS CULTIVATEURS

LE MARCHÉ AUX VIVRES

Table listing various food items and their prices, including butter, cheese, eggs, and various types of meat and poultry.

L'APICULTURE AU CANADA

Article discussing the expansion of apiculture in Canada, mentioning the quality of honey and the role of the Canadian Beekeepers' Association.

CARTES PROFESSIONNELLES

Grid of professional advertisements for various practitioners including doctors, lawyers, notaries, and accountants.

CORRESPONDANCE RURALE

Correspondence section providing agricultural news, market reports, and advice from various regions including Ontario, Quebec, and New Brunswick.

HORAIRE En Vigueur - Canadian Beekeepers' Association logo and schedule information.

Pour Les Grosses Familles - Advertisement for Cyrille Labelle & Cie, featuring an illustration of a kitchen.

RUTABAGAS POUR LA REGION DE QUEBEC-CENTRE - Advertisement for rutabagas with detailed text about their benefits and availability.

MESSAGES TRANSMIS AU POSTE C. K. A. C. DE "LA PRESSE", LORS DU CONCERT DE LA PHILHARMONIE D.L.S.

NOMBREUSES APPRECIATIONS

(SUITE ET FIN)

M. et Mme Lafontaine, Montréal; Thérèse Meunier, M. et Mme J.-O. Dupuis, St-Luc; M. et Mme Maurice Viau, Irberville; Mlle Simoneau, Membres de la fanfare de Rockland; M. Bissonnette, Valleyfield; M. et Mme Alf. Trépanier, Arthur Robert, M. et Mme Latour, Trois-Rivières; M. et Mme E. Poirier, Shawinigan Falls; M. et Mme H. Duhamel, St-Denis; M. Voëllier, L. Blouin, Contrecoeur; Al. Hébert, Lussier, A. Chevalier, Shawinigan Falls; Arthur Monette, Auguste Liesse, chef de la fanfare de Sorel; M. et Mme Jean-Baptiste Latour, J. O'Brien, J.-R. Daniel, Mme D.-E. Caron, Ste-Rose; Alp. Séguin, St-Hyacinthe; Roméo St-Jacques, Lake-Side; M. Princes, Trois-Rivières; J. Wingston, Pointe aux Trembles; Arthur Perron, Sorel; J.-H. Guinard, Lachine; Israël Gauthier, Ste-Anne des Plaines; M. Rochette, Rawdon; J. Legault, Lake-Side; M. Crotteau, M. Houde, D. Lemay, Trois-Rivières; Gerudel Voyager, Rév. P. Joyal, F. Trudel, Rév. Pères Oblats, Cap de la Madeleine; Amis de la salle Picard, Borden; M. et Mme Beauchamp, Grandes-Piles; M. et Mme Henri Crevier, Chambly Basin; Amis de St-Mathias, H. Pétrault, S. Bayard, A. Loissette, A. Tardif, St-Mathias; M. le Maire, J.-O. Gagnon, notaire, J.-A. Coutu, notaire, M. Dusablon, curé, M. Laporte, vicaire, M. Rinfret, vicaire, M. Plouffe, docteur, M. Ph. Rousseau, M. W. Piché, Louiseville; Mlle Demers, Dr Tétrault, Chambly; M. Alaric, M. Brodeur, M. Phaneuf, M. Huard, M. Archambault, M. H. Phoney, M. Desrosiers, M. Duchrochers, St-Denis Richelieu; M. et Mme Dr Alfred Larocque, M. Gustave Evantuel, député de Prescott et groupe d'amis, Prescott; M. A.-R. Soucy, maire de Deschambault; Mlle G. Choquette, Bouchéaux, Qué.; Guy Germain, M. et Mme Rosine Poliquin, Jean-Jacques Poliquin, Trois-Rivières; M. W.-J. Crogor, Oakville, Ont.; Mlle Lilian Lacroix, Mlle Antoinette Lacroix, Trois-Rivières; M. J.-E. Perrault, maire de Belœil; M. Paul Gagnon, Malone N.-York; M. Victor Piché, Pte-aux-Trembles; M. P.-H. Maréchal, M. Henri Sébastien, Trois-Rivières; Hon. Louis Teller, Club Ouvrier, St-Hyacinthe; Philippe Sanson, St-Jérôme; J. Picotte, C. Arsenault, Lachine; Geo. Larose, Paul Marchessault, St-Jean, Qué.; Hector Bédard, Chs Heaton, Louiseville; Dr A. Lavigne, Omer Paquette, agent des Victor, J.-W. Dumouchel, C. P. R., agent, Lachine; Arthur Frigon, Onésime Déziel, Jos. Desjardins, Maskinongé; Notaire D. Tétrault, St-Georges d'Iberville; Collège, Les abbés D. Trudel, O. Séquin, G. Léveillé, Valleyfield; Geo. M. Anderson, Lacasse Rousseau, Theford Mines; E.-R. Lavrière, R. Desaulniers, Ph. Rivard, Marchand, Trois-Rivières; Horace Rivard, directeur de la Fanfare de Farnham, Qué.; Mme Thomas Chalifoux, St-Hyacinthe; le Rév. Père Blaigner, Mose, N.-Y.; Notaire Bernard, Carneau de Villers, Edmond Lafleur, Curé Voyer, Lotbinière; Garage Belleville, Hôtel Laroque, Valleyfield; l'abbé Couillard Després, St-Paul d'Abbatford; M. et Mme L.-J. Proulx, M. et Mme Antoine Lesieur, M. et Mme S.-R. Gélins, M. et Mme Arthur S. Bald, St-Barnabé, Qué.; Frédéric Hot, Adrien Dubé, St-Bruno; La maison J.-S. Rivard, Notaire Rod, Dubreuil, Utric Gingras, M. Chassé, L. Villeneuve, H. Virande, Juliette Lemire, Marie-Ange Beaulac, Aimé Millette, R. Noury, E. Beaulac, Aline Lemire, Juliette Lemire, Judith Lemire, Mme Renaud, M. Fernand Gingras, M. Alfred Renaud, Trois-Rivières; Chevaliers de Colomb, René Bélanger, Mme Doucet, Mme E. Allard, Mlle Madeleine Cranzier, Terrebonne; A. Jenaut, Ste-Martine; Dr Bordeleau, Ste-Thécle; Hon. Jacques Bureau, A. Gauthier, Trois-Rivières; Dr Bordeleau, Lilière Qué.; A. Jenaut, Ste-Martine; Notaire Godin Lorenzo Lafontaine, Dr J.-H. Martel, L.-A. Lafrance, Le juge Cusson, Jacques Ostigny, M. Bonin, Hervey Junction; Robert Bachand, Waterloo Qué.; J.-A. Aubin, Newport Vermont; M. et Mme G. Fréchette, Malone N.-Y.; Dr Chartier, M. l'abbé Beaugard, M. Nosaue, M. Bilodeau, Sorel Qué.;

Les amis de la Philharmonie D. L. S. qui n'ont pas encore adressé leur appréciation au concert, sont priés de remplir et de découper le coupon ci-dessous et de l'adresser à la Presse, Montréal.

N'oubliez pas que chaque signature compte pour un vote.

Monsieur J.-N. Cartier,
Directeur du Département du Radio
Poste C. K. A. C. "La Presse"
Montréal.

Monsieur,

Veuillez agréer mes plus sincères félicitations pour le concert donné le dimanche 25 janvier, par la Philharmonie D. L. S. des Trois-Rivières. Son excellent programme musical a été exécuté avec une perfection remarquable.

Signature _____

Adresse _____

TELEGRAMMES RECUS LE 23 JANVIER

J.-Antonio Bourgeois, Drummondville; T.-A. Warks, Cap de la Madeleine; M. et Mme A. L'Heureux, Coaticook; Alfred Foucault, Alvarçz Foucault, Isabelle Fleury, Irène Foucault, Jeannette Pratte, Alexandre Thérault, Bruno Marier, Bruno Marier, St-Léonard Jct.; E. Bishop, Port neuf; M. et Mme Jules Caron, Nap.-E. Go-

STE-URSULE

Jeudi dernier, le 22 janvier un groupe de parents et d'amis se rendaient sur l'invitation de trois organisateurs pour fêter le cinquantième anniversaire de M. Henry Lambert. La fête débuta par de la musique très bien rendue. Une adresse lue par sa fille Annette, ainsi qu'un magnifique cadeau lui furent présentés. La soirée se passa d'une manière très agréable et très distrayante, on connait déjà l'hospitalité du héros de la fête. Y participèrent, d'abord les organisateurs: Charlie Turner, Henri St-Louis, Victorin Rivard, M. et Mme Napoléon St-Louis, M. et Mme Louis-Georges Plourde, M. et Mme Joseph Chevalier, Louiseville, M. et Mme Urge St-Louis, M. et Mme Téléphore Vincent, Mme Armand Lapointe, Shawinigan, M. Charles-Edouard Paquin, Mlle Berthe et Jeannette St-Louis, Lumina et Gertrude St-Louis, Jeannette et Corona Baril, Cécile et Colombe Rivard, Berthe, Alice, Antoinette, Gabrielle Bernier, Laura, Esilia, Marie-Rose Morin, Alma et Yvonne Chevalier Diane Lambert, Laura Turner, Lina Turner, Marie-Blanche Paquin, Marguerite Lambert, Alice Thidale, Thérèse Pichette; Mlle Raymond Bellemare, Donat St-Yves, Albert Chevalier, Bernard et Florand Thidale, Frank DesSerres, Montréal, Antoine et Henri Lambert, Wellie et Alex Vincent, Emilie Morin, Georges et Léon Desrosiers, Arthur Vincent, Lucien Lambert, Léonide et Rosaire Bergeron, Antonin Bernier, David et Ida Franceur, Wellie et Léopold St-Louis, Léo Pichette, Alcide et Rosaire St-Louis, Rive Elliott Wellie Noël, Frank St-Louis, Clinton Turner, Findy Turner, Jessie Leber, Maurice Malbrouf, Joseph Généreux, Stanislas Ayotte, Armand Fournier, Isidore Bédard, Hector Lacoursière.

SAINT-LEON

On annonce pour le 9 février le mariage de M. Arthur Lamy avec Mlle Antonia Généreux tous deux de cette paroisse.

On annonce également pour le 18 le mariage de Mlle Fébronia Bergeron avec M. Pierre Boisvert, beurrier.

VA ET VIENT

Mlle Angéline Julien est partie pour une promenade de quelques semaines à Malsamic, Abitibi.

—Madame Louis-Georges Auger est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mlle L. Fleury et A. Duval sont allées aux Trois-Rivières samedi dernier.

—Mlle Rose et Blanche Liveroche de Maskinongé, ont passé quelques jours chez M. Hector Baribault et Armand Lesage.

—Mlle Rose-Alma Lesage, institutrice, vient d'être engagée à l'école No 9, en remplacement de Mlle Fébronia Bergeron.

RETRAITE

Nous avons eu la semaine dernière un triduum prêché par le Rév. Père Antonin, missionnaire franciscain. Doué d'une éloquence rare, il sut attirer l'attention et le cœur des paroissiens. Aussi les Tertiaires et un grand nombre d'autres se firent un devoir d'assister à ces pieux exercices qu'il nous donna pendant trois jours et au bout desquels eut lieu la cérémonie de vœture et de profession.

Nos meilleurs vœux de reconnaissance à cet excellent prédicateur ainsi qu'à notre cher curé qui tous deux se sont dévoués sans compter pour le plus grand bien de nos âmes.

ASTON JCT

DE PASSAGE

En notre village pour affaires, M. C. LaPerle, voyageur de commerce, de Montréal, M. L. Poirier de St-Grégoire.

—En visite chez M. Eloi Lupien, Mme Albert Jacub, M. et Mme Noël Dupuis, chez Henri Lemarier, M. et Mme H. Lemarier de Daveluyville.

Chez O. St-Germain, sa mère Mme St-Germain de Daveluyville, Mlle Marie-Anne Gagné.

—Chez M. Johnny Vandal, Mme J.-Edmond, sa fille Maritte de la Rivière du Loup.

—Mlle Rose-Marie Gaudt est allée à Sherbrooke chez son frère le Dr R. Gaudet.

—Mme Eloi Lupien est revenue de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où elle a subi une opération pour l'appendicite.

—Mme J.-Adolphe Blouin est allée à Montréal visiter M. J.-A. Blouin qui est à l'hôpital N.-Dame pour y suivre un traitement.

DEPART

Mlle Esmeralda Bélieu, fille de Gédéon Bélieu nous a quittés pour entrer au postulat des Srs de la Ste-Famille à Sherbrooke.

Nous lui souhaitons persévérance.

ST-MAURICE

Mlle Juliette Désilets, de St-Maurice, était l'hôte de sa sœur Madame Léon Lenneville, de St-Pierre de Shawinigan, la semaine dernière.

din, Trois-Rivières; R. Laviolette, Ottawa, Henri Gauthier, Cap de la Madeleine; Edouard et Dupont, L.-H. Blais, Trois-Rivières.

TELEPHONES

M. Langevin, Sherbrooke.

NEDELEC

M. le curé Moreau est parti la semaine dernière pour aller faire du ministère dans les chantiers qui sont sous sa juridiction.

—M. l'abbé Elph. Vincent, vicaire à Nord-Témiscamingue fait la desserte des missions Nédélec et Guérin en l'absence de M. les abbés Moreau et Lecompte.

CONSEIL MUNICIPAL

M. Narcisse Perron a été élu par acclamation, maire de la municipalité. Il succède à M. Louis Tessier démissionnaire.

M. Louis Deshaies a été réélu conseiller pour un nouveau terme.

Nos félicitations à ces messieurs.

NAISSANCES

Le 16 janvier, M. et Mme Donat Goudreau ont augmenté leur petite famille d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Yvonne. Parrain et marraine, M. Wilfrid et Mlle Marie-Ange Deshaies, oncle et tante maternels de l'enfant.

M. et Mme Arthur Perron annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils qui reçut au baptême les noms: Joseph-Gabriel-Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Perron.

DECES

Ce soir à 5 heures a eu lieu la sépulture de Joseph-Marcel, enfant bien-aimé de M. et Mme Wilfrid Roy décédé à l'âge de 10 mois. Nos sympathies à cette famille éplorée.

—M. Hector Garneau faisant partie de la délégation du Témiscamingue à la législature de Québec dans le but d'obtenir une cour supérieure à Ville-Marie et la prolongation de la voie ferrée d'Angliers aux mines de Rouen où du moins une route carrossable, est revenu jeudi. Il nous prédit une bonne augure de son voyage.

ST-DIDACE

M. Joseph Neveu, rentier, de ce village a été élu marguillier par acclamation, en remplaçant M. Lufraie Paquin sortant de charge.

—L'élection des conseillers ont été: M. Napoléon Pellerin de la Mission de St-Edouard, M. Romulus Pénin du rang de St-Joachim et Calixte Lefrançois du haut de la Rivière Maskinongé sur M. Adélar Dénom du rang Victoria. M. Alfred Brancionnier a été réélu maire pour un second terme.

—La semaine dernière la population de cette paroisse avait le plaisir de recevoir en visite, notre ancien curé dans la personne de M. le Rév. Théophile Joyau, curé actuel de St-Stanislas de Champlain, accompagné de son premier vicaire, M. l'abbé Mastai Chicoine en visite chez les principaux parents et amis. M. le curé Joyau avait desservi déjà cette paroisse pendant quinze ans, où il avait su s'attirer par sa courtoisie et son bon cœur charitable, l'amour et le respect de tous ses paroissiens, inutile de dire le bon accueil qu'il a reçu de tous ceux qui ont eu le plaisir d'avoir sa visite, très satisfait de son voyage, il nous a promis avec plaisir qu'il nous reviendra l'été prochain.

—Ces jours derniers étaient de passage à St-Didace: le Rév. Herc Hamelin, supérieur du Juvénat de Berthierville ainsi que du Rév. L. Racine, procureur de cette maison, en visite chez les familles Hamelin et Barrette.

—Mlle Bédard et Rivard des Trois-Rivières sœur et cousines de M. le curé U. Bédard de cette paroisse ont passé trois semaines en visite au presbytère de St-Didace.

—Le 22 et 23, M. Joseph Fleury, agent seigneurial, de St-Léon était de passage à St-Gabriel de Brandon ainsi qu'à St-Didace pour la perception des rentes de terre due aux Dames Ursulines des Trois-Rivières. Il avait pour assistant M. Siméon Barrette de St-Didace.

SAINT-PAULIN

ELECTIONS MUNICIPALES

M. Adam Savoie, cultivateur, a été élu maire avec 43 voix de majorité, en remplacement de M. Wilfrid Duhaime, cultivateur.

MALADES

M. Thomas Juneau est ces jours-ci d'une extrême faiblesse, on s'attend à sa mort prochainement.

—On nous annonce aussi que Madame Théo. Bellemare est à l'extrémité.

—M. Joseph Bergeron et Madame Joseph Brodeur de Renversy sont allés subir une opération, aux Trois-Rivières.

YAMACHICHE

REMERCIEMENTS

Le Docteur Alexis Bellemare, d'Yamachiche, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de son épouse, née Joséphine Caron, soit par offrandes de messes, tributs spirituels, floraux ou assistance aux funérailles.

ST-BARNABE

Le 14 janvier fut baptisée: Marie-Marthe-Jeanne Perron, fille de M. et Mme Léo Ferron, née Marie-Ange Lacerte, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Ferron, grand-parents de l'enfant.

ST-NARCISSE

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée de M. Léopold Baril, parti depuis six mois pour l'Ouest Canadien, en voyage d'affaire.

En revenant il est allé visiter sa fille religieuse, Rév. Sœur Benoît de Rome en communauté chez les Rév. Sœurs des SS. NN. Jésumet Marie au Mont-Royal.

—La semaine dernière Mlle Claire Cossette et son frère Romain sont allés faire une promenade à St-Maurice.

La nourriture le rendait malade. "J'étais affligé d'une maladie d'estomac" écrit M. John Fornalik de Claytonville, Sask. N'importe ce que je mangeais ou buvais me rendait malade et me causait des douleurs terribles. "J'étais complètement épuisé et les docteurs ne pouvaient pas m'aider. Le Novoro du Dr. Pierre a régularisé mon estomac et m'a rendu la santé, je me sens comme une autre personne". Cette remarquable préparation végétale jouit d'une réputation mondiale comme remède pour l'estomac. Ce n'est pas un article de commerce, des agents spéciaux seulement peuvent le procurer. Pour plus d'informations, écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

QUAND LES PRIX DU THE BAISSERONT-ILS?

Un déficit dans la production mondiale du thé, en regard d'une demande énorme, a porté forcément les prix à un niveau très élevé. Les marchands de thé se rendent compte, toutefois, que le thé à un dollar seulement livrable va beau coup approcher le jour où se produira une baisse des prix. Les planteurs font des profits si considérables que la surproduction va fatalement se produire un jour ou l'autre.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Nouveau nom de la Banque d'Hochelega)

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF	
1. Argent	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités	30,449,387.10
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
4. Obligations publiques étrangères	2,415,750.08
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
5. Autres valeurs	1,339,465.96
(Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	
6. Prêts à demande	5,726,956.58
(Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	
7. Prêts courants et escomptes	53,675,022.14
(Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif	1,980,185.31
(Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	
9. Immeubles et mobilier de la Banque	5,225,458.52
(Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
\$122,255,339.18	
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3. Divers	1,028,858.42
Passif envers le public	
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	\$110,867,344.18
\$122,255,339.18	

Pardessus et Complets

Sur Mesure

C'est le secret de la coupe parfaite qui s'adapte à toutes les tailles.

Spécialité: Complets en serge bleu-marine et autres - garantis.

Venez voir nos échantillons et faire votre choix

L. O. Michaud
MARCHAND-TAILLEUR

St. Maurice, Comté de Champlain.



Le Meilleur pour Bébé et pour Vous

SAVON BABY'S OWN



RAPPORT MENSUEL DE DECEMBRE SUR NOS OPERATIONS MUNICIPALES

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 3. — Rapport mensuel de décembre sur nos opérations municipales.
A Son Honneur le Maire, et à Messieurs les Echevins de la Cité de Grand'Mère.
Messieurs,
Re: Rapport des opérations pour le mois de décembre 1924.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations des affaires de la Cité, durant le mois de décembre 1924, ainsi que sur les travaux exécutés dans les différents services.

1. — SERVICE DES FINANCES:

Les salaires payés aux employés des différents services durant ce mois se chiffrent à la somme de \$4,104.40. Le mois de décembre se termine avec un surplus de \$1,465.30 ce qui donne un surplus de \$2,309.79 pour le cinquième premier mois de l'année fiscale.

2. — SERVICE DU FEU ET DE LA POLICE:

(a) Feu.—La brigade des pompiers a répondu à 7 appels répartis comme suit:
Pour fins d'exercice 2
Pour feux de cheminées 5
Il n'y a eu pratiquement de dommage causé par le feu durant ce mois.
Les salaires payés aux pompiers volontaires durant ce mois se chiffrent à \$153.00.
(b) Police.—Les activités des agents de police en décembre se résument comme suit:
Arrestations pour voie de fait 2
Arrestations pour vols 2
Arrestations pour chèques sans fonds 1
Arrestation pour vagabondage 1
Mandat de perquisition 1
Bref de sommation 1
Enfants perdus et retrouvés 3
Hommes logés au poste pour protection 5
Les constables ont répondu à 24 appels par téléphone, non suivis d'arrestations.
Nous avons remplacé durant ce mois le constable Bérubé par le constable Gélinas.
Les dépenses totales du service de "Feu et Police, en décembre, s'élevaient à \$907.57 dont \$604.84 pour salaires et gages.

3. — SERVICE DE LA VOIRIE:

Ce service accuse une grosse diminution des dépenses durant ce mois, sur le mois précédent.
Le peu de neige tombée en décembre a rendu l'entretien des rues et des trottoirs relativement facile.
La traversée du St-Maurice a été fermée le 5 décembre, et elle a été bâchée et réouverte au trafic le 17.
Contrairement aux années dernières, nous avons localisé l'entrée et la sortie de cette traversée à côté des embarcadères servant au traversier durant l'été. De cette façon nous pouvons constater dès à présent que l'entretien est beaucoup plus facile.
Nous avons déchargé un chat de bois pour la St-Vincent de Paul.
La quantité d'ordures ménagères, de cendres et d'articles de rebut enlevée dans les différents quartiers de la cité s'élève à environ 112 tonnes. Ce travail a nécessité 70 voyages au dépôt.
Pour l'entretien des chevaux, nous avons dépensé 65 minots d'avoine et 270 bottes de foin.
Les dépenses courantes du Service de la Voirie s'élevaient en décembre à \$1,014.00 dont \$474.08 pour salaires et gages.

4. — SERVICE DE L'AQUEDUC ET DES EGOUTS:

Les opérations de ce service en décembre se résument comme suit:
(a) Nous avons dû déterrer et déboucher sept égouts défectueux.
(b) Nous avons réparé une borne-fontaine, deux boîtes de soupapes d'arrêt de l'aqueduc, trois pertes d'eau et nous avons été appelé à dégeler sept services d'eau.
Ce service a coûté durant ce mois \$985.91 dont \$473.13 pour salaires et gages.
Le 13 de ce mois, nous avons commencé les travaux pour l'installation de nouveaux égouts sur les rues de la Roche, Angus, St-Pierre et St-Jacques. Nous avons reçu une partie de nos matériaux et le travail a été satisfaisant. Nous avons maintenu une équipe d'hommes variant de quarante à cinquante.

Les dépenses au compte "Capital", affectées à ce travail s'élevaient à \$4,436.27 dont \$1,463.84 pour salaires et gages.

5. — SERVICE DE L'ELECTRICITE:

La tension du courant a été normale en décembre, variant de 110 à 115 volts.
Nous avons installé 4 compteurs de 10 ampères pour lumière; 2 compteurs de 25 ampères pour poêle; 2 compteurs de 50 ampères pour poêle; 1 compteur de 15 ampères pour lumière.
Nous avons enlevé 4 compteurs de 10 ampères pour lumière; 2 compteurs de 25 ampères pour poêles.
Durant ce mois, nous avons eu un trouble assez sérieux sur le circuit d'éclairage de la rue St-Georges, causé par la charge de glace attachée à nos fils, à la suite d'une pluie.
Le circuit d'éclairage des maisons est venu en contact avec le circuit d'éclairage de la rue; les deux fils se sont coupés et sont tombés dans la rue vers deux heures du matin.
Les travaux de réparation ont été faits sur le champ, pour éviter les accidents, mais ce contact a brûlé la plupart des lampes de la rue St-Georges, causant une partie de celles de Ste-Catherine.
Pendant une dizaine de jours, nous avons dû prendre le pouvoir de la Laurentine Power pour permettre à l'Electric Service Corporation de faire certaines réparations urgentes à l'usine de génération.
Nous avons installé une lumière de rue, sur la rue St-Georges, telle qu'autorisé par votre conseil.
Quatre cloches d'alarmes ont été installées chez les pompiers volontaires, ce qui complète le total des 10 autorisées par votre conseil.
Nous avons changé l'acide dans tous les réservoirs des batteries du système d'alarmes et nous avons dû augmenter le nombre de ces réservoirs pour renforcer le système.
Deux transformateurs ont été enlevés dans la rue de la Roche.
L'entretien et la réparation du système en général a été fait comme à l'ordinaire.
Durant ce mois, nous avons dépensé pour 24 heures consécutives:
Une charge maxima de 6,000 K.W.H.
Une charge minima de 4,700 K.W.H.
Une charge moyenne de 5,350 K.W.H.
La dépense totale fut de 169,300 K.W.H. dont 119,700 K.W.H. enregistrée par notre compteur et 49,600 K.W.H. enregistrés par le compteur de la Laurentine Power Co.
La demande maxima de décembre a été de 400 K.
Les dépenses courantes de ce service en décembre sont de \$1,619.06 dont \$305.20 pour salaires et gages.

6. — SERVICE D'HYGIENE:

Les activités de ce service se résument comme suit:
Visites au marché public les jours de vente, 4; Inspection aux états de boucher, 12; Echantillons de lait prélevés et soumis à l'analyse, 5;
Le résultat de ces analyses n'est pas encore très encourageant.
Analyse bactériologiques: 4 bons ou 80%; 1 mauvais ou 20%.
Analyse chimique: 3 bons ou 60%; 2 mauvais ou 40%.
L'empreuve de la propreté au moyen du filtre à disque de coton est encore moins satisfaisant.
Pas un bon, 3 passables ou 60%; 2 mauvais ou 40%.
Depuis l'ouverture de la clinique prénatale et infantile, le chef du bureau d'Hygiène a tenu six cliniques, jusqu'au 31 décembre, avec les résultats suivants:
Nombre de bébés inscrits 37
Nombre de consultations 80
Visites à domicile 130
Nombre de bébés référés au médecin de famille, pour traitement médical 5.
Nombre de mères inscrites 7.
Deux permis pour couper de la glace sur le St-Maurice ont été accordés aux deux marchands qui font le commerce durant l'été.
Statistiques vitales:
Mariages 5
Naisances 25
Décès 6
Il n'y a eu aucun décès d'enfant de moins d'un an.
Il y a eu deux morts-nés.
Taux des morts-nés par mille naissances vivantes 80.
Il y a eu un cas de décès par diphtérie.
Respectueusement soumis,
J.-A. Bernier,
Gérant.

EN RELIGION

(De notre correspondant)
Châtes Shawinigan, 3. — Mlle Simonne Témousse, fille de M. et Mme Jos. G. Témousse de l'Avenue Hemlock, est partie ces jours derniers pour entrer en religion chez les RR. SS. d. Jésus-Marie à Hochelaga. M. et Mme Témousse ont déjà une fille religieuse, chez les RR. SS. Usulines à Stanstead et un fils chez les RR. PP. Jésuites à Montréal.

VICTOIRE DES C. DE C. VERT ET DES C. DEC. VIOLET

Les C. de C. Verts ont reçu mercredi soir la visite du St-Maurice auquel ils ont infligé un beau blanchissage. Girard, des Verts, a joué le plus fort total avec 507; par contre, Maillette s'est distingué en jouant un total de 361 agrémenté d'un "coq" de 95.
Chez Salois, les C. de C. Violets ont gagné deux parties sur les Papepiers. Desmarais roula le plus fort total, soit 506.

ST-MARC	
Pellerin	115
Gravel P.	156 137—293
Héroux A.	120 173 117—410
Héroux H.	146 184 154—484
Houde R.	152 126
Pellerin	142—178
Roch G.	151 178 141—473
	684 817 694 2195

C. DE C. VERTS	
Maillette A.	95 110 156—361
Girard J.-A.	150 188 169—507
Dalbire Alb.	156 179 140—475
Chevalier Alb.	158 149 116—423
Ladouceur C.	189 168 138—495
	746 838 719 2303

C. DE C. VIOLETS	
Desmarais L.	160 192 145—506
Deschênes A.	139 172 137—448
Bergeron O.	154 131 156—441
Chevalier J.	166 151 123—440
Bellefeuille M.	143 158 158—459
	771 797 729 2297

PAPEPIERS	
Juneau A.	156 158 185—499
Desblens J.	103 141 140—484
Girard P.	111 161 166—438
Dugré O.	140 166 169—475
Breault J.	139 149 157—445
	649 775 817 2241

L'HOTEL SHAWINIGAN BAT L'HOTEL ROYAL PAR 5 A 3

(De notre correspondant)
Châtes Shawinigan, 3. — Une intéressante partie de hockey a eu lieu entre l'équipe de l'Hotel Shawinigan et celle de l'Hotel Royal. Les deux clubs étaient au complet et les joueurs en forme, aussi la lutte fut-elle très serrée du commencement à la fin mais en définitive la victoire resta aux joueurs du Shawinigan qui battirent leurs adversaires par un score de 5 à 3.

Le club de l'Hotel Shawinigan a hautement mérité le palme car il dut lutter 5 contre 6 pendant au moins vingt bonnes minutes. Tous les joueurs du Shawinigan furent très effectifs. Michaud, dans le buts fit maints arrêts sensationnels. Tamboulet fit sa large part en courant trois points pour son club tandis que Bourque et Liberté présentaient une défense formidable. St-Martin, Doyon, Poirier et Lafrance contribuèrent aussi à la victoire de leur équipe.
Lambert fit du beau travail dans les buts du Royal et il fut assez bien supporté par ses co-équipiers, mais ces derniers ont manqué de jeu d'ensemble et c'est ce qui leur a valu la défaite, délicate honorable cependant parce qu'ils ont fait bonne figure devant des adversaires plus expérimentés.

Toutefois, il paraît que sans la participation bien évidente d'un certain M. Béland, qui avait été nommé au poste important de chronométrateur, il est très probable que le score aurait été plus élevé en faveur des vainqueurs. M. Béland n'a décidément pas une bonne montre ou il n'est pas fort en chiffres car il a été prouvé que l'ami Victor a dû passer 8 minutes "sur la clôture" pour purger une punition de 4 minutes. Il est vraiment regrettable que M. Béland n'ait pas fait une étude plus approfondie des chiffres lorsqu'il passa sur les bancs de l'université.
Par contre, les arbitres Chamailard et Barrette s'acquittèrent de leur tâche de façon à donner pleine satisfaction à tous les intéressés.

Alignement:
Hotel Shawinigan: Hôtel Royal
Michaud Buts Lambert
Bourque Défenses Caron
Drolet Défenses Hélu
Gélinas Ailes LeBlanc
Thibodeau Ailes Carignan
St-Martin Centres Boucher
Poirier Subs. Brousseau
Lafrance Dho
Liberté Lambert

Après la rencontre, les joueurs des deux clubs furent reçus à l'Hotel Royal où un lunch leur fut offert auquel ils surent faire honneur.
Il n'y a pas de doute que le Royal voudra avant peu avoir sa revanche et la seconde rencontre de ces deux clubs ne d'vrait pas manquer d'être très intéressante.

FUNERAILLES DE FEU THOMAS HOGUE

(De notre correspondant)
Châtes Shawinigan, 3. — En l'église de St-Pierre ont eu lieu vendredi matin les funérailles de M. Thomas Hogue, décédé le 27 courant à l'âge de 72 ans.

Le convoi funéraire, sous la direction de M. P.-H. Marcotte, quitta la maison mortuaire à 8.30 heures pour se rendre à l'église.
Le deuil était conduit par MM. Charles Édouard, Wilbray, Simon, Emile et Ovide Hogue, fils du défunt; ses petits fils: Omer, Roger, Léopold, Emile et Donat Hogue. Les porteurs étaient MM. Gagnon Dumoulin, Jos. Beauré, Alexandre Rheault, et Jos. St-Pierre.
Un cortège nombreux accompagna la dépouille mortelle jusqu'à l'église.

Le service fut chanté par M. l'abbé Emile Cloutier, curé de St-Pierre. Le chœur fut rendu par un chœur puissant, sous la direction de M. Georges Desrosiers, maître de chapelle. Mlle B. Garceau toucha l'orgue.
Parmi les parents et amis qui assistèrent aux funérailles, nous avons remarqué: M. et Mme Wills, Croisette, M. et Mme Richard Gill, Mlle Jeanne, Rosanna, Anna et Laura Hogue, Mme Chs-Édouard Hogue, Mme Emile Hogue, Mme Simon Hogue (Louiseville), Mme (Dr) J.-A. Grenier (St-Tite), Mme Nap. Boucher (St-Alexis des Monts), MM. Zéphirin Gélinas et Donat Gélinas, de St-Elie, M. Adolphe Allard, Grand'Mère; MM. Dr Adr. Deschênes, Onés. Boisvert, Donat Boisvert, Mme Joseph St-Pierre, M. et Mme Thomas Lord, M. et Mme John Boucher, Mme Jos. Clément, M. et Mme Napoléon Lapointe, M. et Mme A. Robinson, Mme O. St-Hilaire, Mme Ovide Lafrance, Mlle A. Dufour, Mlle et M. Gouville, M. et Mme A. Bertrand, Mlle F. Deschênes, Mme Adélaïde Blais, Mlle Cécile Pronovost, M. et Mme O. Riquette, M. et Mme Wm Sawyer, Mme Art. Lefebvre, Mlles Juliette Rheault, Germaine Héon, M. Berthe Bergeron, A. Elliot, St-Philippe, MM. J.-J. Novost, J.-O. Joville, Victor Roy, Ed. Trudel, Adolphe Elliot, St-Paulin, G.-E. Ladouceur, M. P. Ed. Flery, L.-A. Leclerc, Azarie Jolivet, J.-A. Lévesque, Georges Bail, G. Lambert, S.-G. St-Arnaud, Henri Ducharme, St-Paulin, Paul Lacroix, Blège Plante, R. St-Hilaire, J. Désautiers, Conrad St-Hilaire, les élèves du collège et leurs professeurs, etc.

REUNION DE FAMILLE

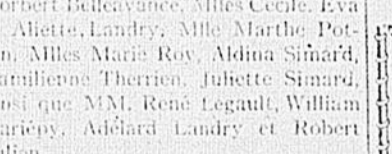
(De notre correspondant)
Grand'Mère, 3. — Une intéressante soirée de famille avait lieu chez M. et Mme Aimé Melançon, dimanche, le 18 janvier.
Un grand nombre de parents et quelques amis s'y étaient donné rendez-vous. On s'amusa ferme toute la soirée. Il y eut chant, musique et quelques parties de cartes. Après la soirée un goûter fut servi aux invités et tous se séparèrent emportant un heureux souvenir de leur soirée.
Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Aimé Melançon, M. et Mme Philippe Matteau, M. et Mme Ernest Desrosiers, M. et Mme Clément Carpentier, M. et Mme Joseph A. Marcotte, M. et Mme Arthur Grenier, M. et Mme Adolphe Lemay, M. et Dr Thomas Dupont de Montréal, M. et Mme Nérée Castonguay, M. et Mme Hector Lord, Mme Vve Uldorie Guimond, M. et Mme Geor. Bellemare, Mlles Antoinette Desrosches, Doria Matteau, Marie Blanche Matteau, Cécile Matteau, Bernadette Matteau, ainsi que MM. Georges Emile Matteau et Henri Melançon.

JOLI MARIAGE

Grand'Mère, 3. — Le mariage de Mlle Anita Roy à M. Lorenzo Landry a été célébré avec beaucoup de solennité à l'église de St-Paul de la Grand'Mère mardi matin au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.
La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Arthur Bravelle. M. Adolphe Roy servait de témoin à sa fille et M. Joseph Landry à son fils.
La mariée portait un costume de drap gris perle, garni d'écru et son bouquet était composé d'American Beauties.
Le déjeuner fut servi chez M. Adolphe Roy et parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Lorenzo Landry, M. et Mme Adolphe Roy, M. et Mme Joseph Landry, M. et Mme P.-E. Potvin, M. et Mme Alfred Landry, M. et Mme Andy Protier, M. et Mme Arthur Bellemare, M. et Mme Norbert Bellemare, Mlles Cécile, Eva et Aliette, Landry, Mlle Marthe Potvin, Mlles Marie Roy, Aldina Simard, Carillienne Thérien, Juliette Simard, ainsi que MM. René Legault, William Gariépy, Adélaïde Landry et Robert Julien.

NOTES SOCIALES DES CHUTES SHAWINIGA

M. le notaire G.-E. Ladouceur est allé à Montréal au commencement de la semaine.
M. Théo. Lacroix, J. C. de Montréal, était de passage en notre ville, ces jours derniers.
MM. Dr J.-A. Dufresne et J.-H. Valiquette sont allés en voyage d'affaires à Montréal.
M. Jules Dauray, à Montréal par affaires.



Le Souper de Famille

à l'époque des Fêtes est tout un événement.
C'est l'orgueil des bonnes mères, mais aussi quelle somme de travail ça coûte.
Pourquoi ne pas profiter des choses croustillantes et toutes prêtes que vous trouverez chez
O. Carignan & Fils
RUE DES FORGES
avec cette multitude d'épicerie de choix, Fruits variés, Bonbons, Chocolats, Gâteaux, Amandes, Liqueurs touchées, "Christin", etc etc.

LE "HEROS" BLANCHIT LE "DOLLARD"

(De notre correspondant)
Châtes Shawinigan, 3. — Une rencontre sensationnelle aux quilles a été lieu jeudi soir chez A. Salois entre deux clubs de la ligue de la cité: le "Dollard" et le "Héros", et ce dernier a remporté une victoire complète sur ses adversaires en gagnant trois parties, la première par un point, la seconde par 10 points et la dernière par une forte marge. Les deux premières parties ont été excessivement contestées et si les Héros ont obtenu en succès ils le doivent pour une large part à R. Bourque qui a joué de belles parties, obtenant un total de 543.

Par contre, le capitaine du "Dollard" n'était pas "dedans" et il n'a pas été à la hauteur de sa position jeudi soir; nous sommes d'avis qu'avec un peu de pratique il pourrait améliorer son jeu.

DOLLARD	
Boisvert J.	132 160 178—470
Guay L.-P.	162 153 176—491
Papin T.	140 154 136—430
Larose J.-A.	142 168 135—445
Salois A.	145 129 123—397
	721 764 748 2233

HEROS	
Leclerc O.	141 154 136—431
Boiron D.	131 132 173—436
Caron A.	100
Desautiers	140 144 163—307
Bourque R.	187 180 176—543
Dumaine J.-A.	157 161 172—490
	722 774 890 2346

POUR VOL DE TRONCS DANS L'EGLISE ST-BERNARD

(De notre correspondant)
Châtes Shawinigan, 3. — Une seconde arrestation, celle d'un garçonnet âgé d'une quinzaine d'années, a été opérée ici jeudi par le chef de Police J.-N. Longval en rapport avec les vols qui ont été commis dans l'église de St-Bernard depuis un certain temps.
Cette deuxième arrestation a été opérée sur la plainte de M. le curé H. Brousseau et à la suite de révélations faites par le gamin surpris par le plaignant alors qu'il était à s'approprier le contenu de certains troncs dans l'église St-Bernard. Sur les instances des parents, il pourrait bien arriver que l'affaire ne serait pas poussée plus loin; ce sera tout de même une rude leçon pour les coupables et il faut espérer qu'elle leur sera salutaire.
La conscience est la boussole de la probité.
A. Dumas.

Insurpassable par sa Saveur Le THÉ VERT "SALADA"

est un mélange des meilleurs thés verts qu'on puisse trouver. Achetez-en un paquet dès aujourd'hui chez votre épicière.
ÉCHANTILLON GRATIS DE THÉ VERT SUR DEMANDE. "SALADA" MONTRÉAL.

Demandez les Tablettes "Orderlies" pour la constipation 25c. 50c. et \$1.

SEUL AGENT
LA PHARMACIE WILLIAMS
20-22 rue Hart. Tels Nos 1 et 1134
Seul Agent pour les remèdes **Rexall** et Chocolats "Liggett's"

UN MOT A PROPOS DE COCOA

Comme breuvage quotidien pour la famille, le cocoa ne peut jamais être assez apprécié. Il est appétissant et nourrissant, et surtout facile à préparer.
Nous avons toujours en mains les Cocoa Bakers, Fry's & Cowan et Victoria.
Le Cowan Instantané est de préparation très facile, vous n'avez qu'à ajouter de l'eau bouillante, de la crème et du sucre.
Nous en avons aussi en sac que nous vendons à 2 lbs pour 25c.
ULD. CARIGNAN
Téléphone 122 Epicier-Licencié 22, rue Badeaux.

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse
COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL NEW-YORK ET CHICAGO.
8 RUE HART, Les Trois-Rivières

FAITES NOUS L'HONNEUR D'UNE VISITE

Et nous vous mettrons au courant de nos nouvelles méthodes de boulangerie. Nous nous montrons comment nous pouvons faire un pain parfait, délicat et nourrissant.
Essayez notre pain une fois et vous nous en donnerez des nouvelles.
La Boulangerie Moderne
Tél. 321 47, Volontaire.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.
Thomas Bournival, gérant.

Travaux dentaires qui vous donneront satisfaction.

En nous confiant vos travaux dentaires vous obtiendrez mieux que la satisfaction ordinaire; nous vivons plus haut en donnant en tout temps un travail d'une rare perfection.
Nous nous servons de la méthode merveilleuse du Dr J. N. Paul Fournier qui nous permet d'enlever les nerfs dentaires sans aucune douleur et en moins de 10 minutes. Le même procédé permet aussi l'extraction des dents sans douleur.

Dr Ed. Buisson

20, -- rue Des Forges, -- 20 Les Trois-Rivières.



DE TOUT UN PEU

Un Sonnet

Un sonnet, c'est une moisson
De fleurs des champs, c'est un symbole
C'est comme un vase d'échanson
Plein du nectar d'une parole.

C'est chant plus doux que d'un pinson.
On dirait une barcarolle
Fait de l'extase et de frisson
Et dolente comme une viole.

Un beau sonnet, c'est plus encore,
C'est la leçon qu'incruste d'or
Le fier burin de la pensée.
C'est tantôt la fougère insensée
D'un grand amour et un grand cœur
Tantôt l'oracle d'un penseur.

Inconnu.

PRESCIENCE

Doit-on considérer comme un mal
ou un bien l'ignorance de l'avenir?
Beaucoup de gens s'empresseront
de me répondre que l'ignorance de
l'avenir est incontestablement la cause
de leurs déboires, de leurs insuccès,
de leurs nombreuses déceptions.

Si je pouvais recommencer ma
vie, j'aurais vite fait d'amasser des
richesses et de coordonner mes actes
de manière à m'assurer toutes
les jouissances et tous les bonheurs,
entend-on dire souvent. Maintes fois,
non-moins, n'aurais-je pas exprimé
de regret sans nous arrêter à la
pensée qu'un tel sentiment est injuste
et déraisonnable?

En voulez-vous la preuve? Pas
a-t-il besoin de chercher au loin;
consultez votre propre expérience;
celle des personnes qui vous con-
naissent chaque jour, et vous con-
viendrez que l'ignorance de l'ave-
nir n'est pas tant la cause de vos
contrariétés, de vos infortunes, que
l'inconstance et la fragilité de votre
caractère. Nous péchons de toutes
façons et le sachant bien; nous
en subissons tôt ou tard les fâcheuses
conséquences, mais que faisons-nous
pour éviter les rechutes, pour
ne plus retomber dans l'erreur?

A cette inconstance et à cette
fragilité, naturelles d'ailleurs, car c'est
le propre de l'homme d'errer, il faut
joindre la présomption, ce sot orgueil
qui nous aveugle et nous mène le plus
souvent aux pires désillusions, voire
aux plus pitoyables désastres.

Quoi qu'il arrive, en effet, nous
oublions vite les dures leçons de
l'expérience, et c'est invariablement
les yeux fermés sur nos impuissances
que, remontant sans cesse à l'assaut
des positions inaccessibles, nous
cherchons en vain à les conquérir.

Mais la vie n'est pas faite que
de revers, grâce à Dieu qui pourvoit
au bonheur relatif de quiconque sait
l'accepter et contenir dans une adé-
quate mesure ses légitimes ambitions.
Il est certain qu'il vaudrait trop em-
brasser on ne saurait que mal étrein-

dre, comme il est également vrai de
dire que tout vient à point à qui sait
attendre—sans maigrir contre l'i-
gnorance de l'avenir.

Que résulterait-il de bon, pour
vous ou pour moi, de savoir ce que
Demain nous tient en réserve?

Cela importe infiniment, s'écrient
les fatalistes, qui considèrent tous
les événements comme irrévocable-
ment fixés à l'avance par une cause
unique et surnaturelle. Est-
on bien sûr, cependant, qu'il en se-
rait de même s'il nous était permis
de soulever le voile de l'avenir et de
voir tout ce que la Providence juge
bon de cacher à nos yeux? L'estime
que cette prescience ferait plutôt le
malheur que le bonheur de l'humanité.

Qui que nous soyons, nous tenons
tous, en règle générale, à prolonger
le plus longtemps possible notre vie
et nous nous plaignons à l'embellir
de rêves charmants. Néanmoins, que l'a-
venir nous apparaisse, pour un instant,
heureux à une époque plus ou moins
lointaine, et aussitôt s'évanouirait le
charme séducteur, car nous brûlerions
d'impatience pour en jouir immédia-
tement. Or, cette seule pensée suffirait
déjà à nous faire haïr le présent, à nous
rendre odieux, insupportable même notre
condition actuelle d'existence.

Que dire maintenant des tortures
morales dont notre âme serait inévita-
blement assaillie si l'avenir nous
était révélé plein de tristesse et de
misère? A plus forte raison serions-nous
encore plus malheureux et trouverions-
nous que la vie, pourtant un bienfait
du Ciel, est un horrible supplice.

Dans l'un ou l'autre cas, comme
on le voit, du fait de l'éternité
expectative à laquelle nous serions
assujettis, notre vie serait lamenta-
ble, parce que, d'une part, trop
lente à assouvir nos convoitises, et,
d'autre part trop prompte à accroître
le fardeau de nos vicissitudes.

Les jeunes qui me lisent et sont
impatients de savoir de quoi demain
sera fait pour eux, seraient-ils vrai-
ment plus heureux que ceux dont les
ambitions et les rêves ont capitélé
devant l'inductible vieillesse s'ils con-
naissaient l'avenir?

—C'est un rêve de regarder ma-
me la marquise! s'écria la femme de
chambre avec enthousiasme.

Valderez eut un sourire distrait. Elle
le revint vers sa chambre pour pren-
dre son éventail. Son regard tomba
sur le bouton de rose enroulé ce matin
par Elie, et posé par elle sur une pe-
tite table, quand elle s'était débail-
lée. Elle le prit entre ses doigts et le
considéra longuement.

—Il l'avait cueilli "pour elle". S'il
fallait en croire les apparences, il ne
pensait qu'à elle, il ne cherchait que
les occasions de lui plaire, d'éloigner
d'elle tout souci. Et tout en lui, ses
actes, ses paroles, son regard lui di-
saient qu'elle était aimée.

Pourquoi craignait-elle encore? Pour-
quoi se souvenait-elle tout à coup
de la plainte angoissée du poète?
Son regard? Je le vois sur moi doux
et charmeur.

Mais son âme? Peut-être est-elle fré-

Cette question en provoque une
autre: qu'en pensent ceux qui ont
assisté depuis trente à quarante ans
à l'évolution du progrès dans tous
les domaines de l'activité humaine?
Il y a moins de cinquante ans, le
téléphone était inconnu; on ne voyait
pas encore en automobile ou en
tramway électrique; on ignorait tout
de la navigation sous-marine et des
merveilles de l'aviation; le cinéma n'a-
vait pas encore fixé sur l'écran le mou-
vement, la vie, l'âme pour ainsi dire
des êtres et des choses de la création;
la télégraphie et le téléphone sans fil
n'existaient pas; le miracle du radio
était insoupçonné sur terre; j'en passe.

Et, cependant, nous qui avons
franchi cette étape et applaudi à
l'avènement successif de ces prodiges
de la science, aurions-nous été
plus heureux d'en connaître d'avance
la réalisation? Aurions-nous, par
ailleurs, contemplé d'un regard pla-
cide et satisfait les difficultés aux-
quelles nous nous sommes, si sou-
vent heurtés, les maladies et les
souffrances qui ont été pour nous et
ceux qui s'intéressent à nous la cause
de tant d'angoisses, les revers de for-
tune que nous avons subis, les déchire-
ments de toutes sortes dont nous avons
ressenti si fréquemment les cruelles
sensations dans le cours vertigineux de
nos rapides années?

Non, l'ignorance de l'avenir n'est
pas un mal; c'est au contraire un bien-
fait, parce que sans elle notre vie se-
rait inerte, stérile, dépourvue d'initia-
tive, d'ambition, d'espérance, remplie
d'amertume et de chagrin, parce que
sans l'ignorance de l'avenir toutes nos
chères illusions, qui font que la vie vaut
d'être vécue, tomberaient, telles des
feuilles mortes, sur le terre désoilé de
nos trop souvent irréalisables rêves.

Conseils Pratiques

LES TACHES DE MOUCHES SUR LES CADRES D'OR

On prend un lingé de mousseline
bien doux humecté d'alcool et on le
passe légèrement sur les taches. On
encore battre deux ou trois blancs
durs, y ajouter quinze ou vingt gram-
mes d'eau de javelle; bien mélanger.
Tremper alors une brosse douce dans
ce mélange et frotter légèrement les
cadres.

EXCELLENTE RECETTE CONTRE LES MAUX DE GORGE

Voici, entre beaucoup d'autres, la
formule d'un gargarisme facile à pré-
parer: Mettez dans un litre d'eau une
petite cuillerée de sel de cuisine, une
autre de bicarbonate de soude, une
troisième de teinture d'iode. Faites
chauffer un verre de la solution et gar-
garisez-vous longuement trois ou qua-
tre fois par jour. Ayez soin, de plus,
de prendre chaque soir un bain de
pieds très chaud avant de vous cou-
cher. Si le mal de gorge est léger, gar-
garisez-vous avec une infusion de feuil-
les de roches sucrée à l'aide de miel
rosat.

La Culture Physi- que pour la jeune Fille

PAR M. BOURACHE

Nous exposons, dans cette pre-
mière série, des exercices permet-
tant le développement musculaire
des bras et des avant-bras, générale-
ment insuffisant chez la jeune fille.
Ce développement est indispensable
pour obtenir l'harmonie des lignes.

Les exercices de redressement du
tronc sur le bassin assureront une
bonne attitude de la colonne verté-
brale et seront susceptibles de cor-
riger les déformations coutumières
telles que dos rond, reins creux et cou
déporté en avant.

EXERCICE 1

Position.—Le corps droit, les jam-
bes jointes et tendues, les bras ten-
dus en bas en arrière, la paume des
mains tournée en dedans.

Exécution.— Sans déplacer les
coudes, fléchir les avant-bras sur les
bras en insistant fortement sur l'ef-
fort de flexion. Revenir à la position en
insistant fortement sur l'effort d'ex-
tension.

Action.— Contractions et élon-
gations successives des muscles, bi-
ceps, brachial, supinateur, radiaux
et triceps.

Progression.— 10 flexions pour
commencer, en augmentant de 2
flexions chaque jour atteindre le ma-
ximum 25.

Conseils.— Dans la première
progression, qui se fera à mains li-
bres, fermer les poings et les serrer le
plus possible pour permettre aux mou-
vements de les faire très appuyés. Dans
l'exécution de cet exercice, maintenir
les bras bien tendus en arrière.

EXERCICE 2

Position.— Le corps droit, les
jambes jointes et tendues, les mains
à la taille, les coudes et les poignets
en arrière.

Exécution.— 1° Fléchir le buste
en avant le plus bas possible sans
fléchir les jarrets et sans déplacer les
coudes; 2° Le redresser en revenant à
la station droite; 3° Se renverser le plus
possible en arrière; 4° Revenir ensuite
à la position.

Action.— Contraction et élon-
gation fréquentes alternées des muscles
grand-droit abdominal et lombaires
par la position, sur toute la muscula-
ture dorsale et la partie postérieure
des épaules.

Progression.— 5 flexions pour
débuter en augmentant d'une flexion
par jour afin d'atteindre le chiffre 10.

Conseils.— Pour la parfaite ex-
écution de cet exercice, ne pas fléchir
les jambes; autant que possible,
Par contre, dans la flexion du
corps en avant et en arrière, recher-
cher le plus de souplesse possible.

EXERCICE 3

Position.— Les jambes droites et
tendues, le buste incliné en avant,
les reins courbés, les coudes fixés
le plus haut possible en arrière du
corps, la paume tournée en dedans.

Exécution.— Sans déplacer les
coudes, tendre en insistant fortement
les avant-bras sur les bras. Revenir à
la position.

Action.— Sur les muscles triceps
(parties postérieure et externe). Elon-
gation des biceps et brachiaux.

Progression.— Commencer par 10
exercices en progressant de 2 cha-
que jour pour atteindre le maximum 25.

Conseils.— Si le roulement est
fait à mains libres, fermer et serrer

fortement les poings afin que cet
exercice soit fortement appuyé. Mainte-
nir les coudes levés et tendus en
arrière pendant l'exécution.

EXERCICE 4

Position.— Les jambes jointes et
tendues, les mains aux hanches, les
poignets en arrière, le buste incliné
en avant le plus possible, les cou-
des abaissés vers le sol.

Exécution.— Aspirer profondé-
ment en redressant le buste et en
embrassant les reins le plus possible,
lever les coudes en arrière très haut,
de façon à rapprocher les omoplates.
Expirer à fond en revenant à la posi-
tion.

Action.— Sur les muscles lom-
baires, trapèze et deltoides posté-
rieurs. Par la respiration, sur le
muscle aspirateur et expirateur.

**Exercice particulièrement recom-
mandé aux jeunes filles pour leur
assurer une bonne attitude.**

Progression.— Commencer par 5
exercices en augmentant d'un exer-
cice chaque jour pour arriver au
maximum 15.

Conseils.— Immobiliser le plus
possible les membres inférieurs, afin
que, seul, le buste se redresse, la
tête doit aussi être levée afin que
les muscles de la nuque se contractent.

EXERCICE 5

Position.— Le corps droit, les
jambes jointes et tendues, les pau-
mes des mains tournées en dedans,
les bras tendus vers le sol.

Exécution.— Fléchir et étendre
les poignets sur les avant-bras avec
insistance à chaque flexion et ex-
tension, sans déplacer les coudes
les bras restant immobiles.

Action.— Sur les muscles cubi-
taux, palmaires, fléchisseurs des doigts
et radiaux.

Développement des avant-bras.

Progression.— 10 exercices pour
commencer en augmentant d'un exer-
cice chaque jour pour atteindre le
maximum 25.

Conseils.— Pour que cet exer-
cice soit efficace il faut le faire avec
insistance et au début, sans les hal-
tères, il sera exécuté les poings for-
tement serrés.

EXERCICE 6

Position.— Le corps droit, les
jambes jointes et tendues, le tho-
rax affaissé en avant, les mains le
plus bas possible sur la partie an-
térieure des cuisses.

Exécution.— Aspirer profondé-
ment en poussant le thorax en a-
vant et en portant les bras en ar-
rière en abaissant le thorax le plus
possible et en ramenant les mains
sur les cuisses.

Action.— Sur le développement
thoracique, muscles inspirateurs et
expirateurs.

Progression.— 5 respiratoires pour
commencer en augmentant d'un cha-
que jour pour atteindre le chiffre 5.

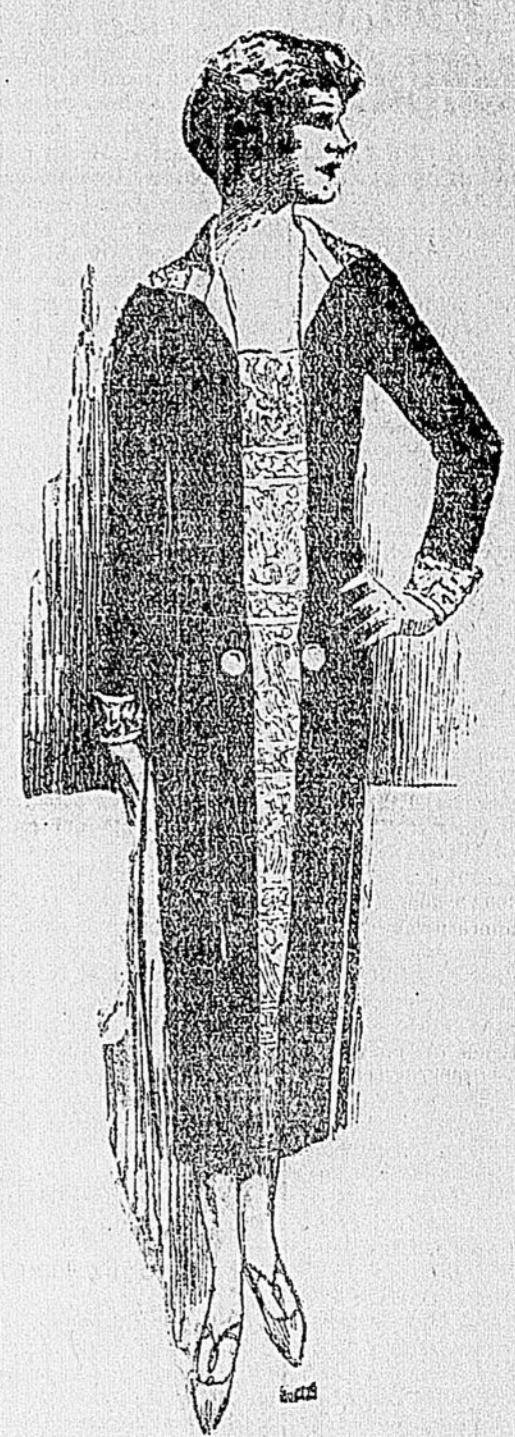
Conseils.— Dans cet exer-
cice s'efforcer chaque fois à soulever le
thorax le plus possible à l'inspiration
et l'abaisser également le plus possible
à l'expiration, afin d'en obtenir une
parfaite élasticité.

EXERCICE 7

Position.— Le corps droit, les
jambes jointes et tendues, les pau-
mes des mains tournées en avant,
les bras tendus vers le sol.

Exécution.— Fléchir et tendre
les poignets sur les avant-bras tout
en exécutant de petits cercles, les
bras restant tendus, les coudes im-
mobiles.

Au Royaume De La Mode



Action.— Sur les muscles pal-
maires, fléchisseurs des doigts, cubi-
taires et radiaux, pronateur et su-
pinateur dans la rotation du poignet.

Progression.— 10 exercices pour
commencer en augmentant d'un exer-
cice par jour pour atteindre le maxi-
mum 25.

Conseils.— Pour que cet exercice
soit efficace, il faut le faire en insistant
fortement sur le mouvement. Il sera
exécuté au début les poings fermés, en-
suite avec des haltères.

Omelette au fromage.—Mélangez
dans vos œufs, non salés du fromage de
gruyère râpé. La proportion est d'un
quart de fromage par six œufs.

Carre de veau braisé.—Couper le
os qui sont au bas du carré, le piquer
de lard; mettre dans le fond de la cas-
srole des bardes de lard avec persil,
ciboules, une pointe d'ail, le tout haché
menu, feuille de laurier, thym, sel,
gras poivre; mettre le veau sur ce
fond avec quelques oignons coupés en
rondelles, tranches de carottes et de
panais; faire suer à feu doux une demi-
heure, mouiller de bouillon, cuire trois
ou quatre heures et servir avec le jus
de cuisson réduit et dégraissé.

Gelée de cerises.—Prenez six livres
de belles cerises, bien saines et bien
mûres, écrasez et pressez-les dans un
tamis. Réunissez le jus dans une bassine
en y mêlant autant de livres de sucre
que vous aurez extrait de demi-bouteil-
les de jus. Placez sur le feu et faites
bouillir, écumez; observez si, en re-
froissant, la liqueur se change en
gelée; dans ce cas, retirez du feu, ver-

sez dans des pots que vous couvrirez
ensuite.

Bananes glacées.—Pelez et céré-
sez une douzaine de bananes aux-
quelles vous ajouterez le jus de deux
oranges et un litre de sucre clarifié;
glacez. Quand la masse est à peu près
prise, ajoutez deux blancs d'œufs
et deux onces de sucre pulvérisé, res-
tauez le tout ensemble.

Carré de veau braisé.—Couper le
os qui sont au bas du carré, le piquer
de lard; mettre dans le fond de la cas-
srole des bardes de lard avec persil,
ciboules, une pointe d'ail, le tout haché
menu, feuille de laurier, thym, sel,
gras poivre; mettre le veau sur ce
fond avec quelques oignons coupés en
rondelles, tranches de carottes et de
panais; faire suer à feu doux une demi-
heure, mouiller de bouillon, cuire trois
ou quatre heures et servir avec le jus
de cuisson réduit et dégraissé.

LA BONNE CUISINE

Gelée de cerises.—Prenez six livres
de belles cerises, bien saines et bien
mûres, écrasez et pressez-les dans un
tamis. Réunissez le jus dans une bassine
en y mêlant autant de livres de sucre
que vous aurez extrait de demi-bouteil-
les de jus. Placez sur le feu et faites
bouillir, écumez; observez si, en re-
froissant, la liqueur se change en
gelée; dans ce cas, retirez du feu, ver-

trouber sa solitude. Et une rougeur
de colère lui monta au visage en
voyant apparaître Valderez au bras
du comte Serbeck.

—Ah! vous êtes, ici ma mère? Vous
cherchez aussi une relative fraîcheur?...
Je vous remercie, Karl. Laissez-moi
maintenant. Je vais me reposer un
peu, car vraiment cette migraine
augmente et me rend mal à l'aise.

—Si je prévenais Elie? Vous pour-
riez rentrer à Arnelles.

—Pourquoi le déranger? J'atten-
drai fort bien ici, dans le calme et
la lumière atténuée.

—Oh! j'imagine qu'il ne tient guère
à s'attarder! dit le comte avec un
sourire d'amicale malice. Et je vais
déjà décider le prévenir, car vous avez
vraiment la mine fatiguée.

—Non, Karl, non!

Mais sans l'écouter, le comte Ser-
beck sortit du salon.

Valderez s'approcha d'une fenêtre
et l'entrouvrit pour offrir un instant
son visage brûlant à l'air frais du
dehors.

—Vous êtes bien imprudente, ma-
dame! Avez-vous donc envie de mou-
rir comme la mère de Guillemette?

Elle se détournait au son de cette
voix chantante et ironique. Mme de
Brayles se tenait au seuil du salon.

—Ignore comment elle est morte,
dit froidement Valderez.

—Ah! vraiment?...
Roberte s'avança et vint se placer
près de la jeune marquise. Celle-ci
reconnut ses prunelles changeantes
qui brillaient d'un éclat mauvais.
Mme de Ghiliac y était à peine depuis
quelques minutes lorsqu'un bruissement
de son lui annonça que quelqu'un allait

FEUILLETON du "BIEN PUBLIC"
ENTRE DEUX AMES
PAR M. DELLY

XVIII
Valderez, debout devant la grande
psyché, jetait un dernier coup d'œil
sur la toilette qu'elle venait de revê-
tir. Il y avait, ce soir, au château de
la Voglerie, un dîner suivi d'une so-
rée au cours de laquelle devait être
représentée une œuvre de M. de Ghi-
liac. Pour cette petite comédie, spiri-
tuelle et délicieusement écrite, comme
toujours, il avait voulu que Valderez
lui donnât son avis, lui suggérât des
idées, de telle sorte qu'elle avait été,
en toute réalité, la collaboratrice de
l'écrivain si jaloux auparavant de son
indépendance absolue.

La robe de moire blanche à reflets
d'argent tombait en plus superbes au-
tour de la jeune femme. Des dentelles
volaient ses épaules, et le collier de
perles mettait un doux chatouille-
ment sur la blancheur neigeuse de son cou.
Elle n'avait pas un bijou dans sa che-
velure, qui était bien, d'ailleurs, le
plus magnifique diadème que pût dé-

—Oh! papa! je rêverai à maman!
Elle est si belle! Et les anges ne doi-
vent pas être meilleurs qu'elle!

—Enfant, la vérité sort de ta bou-
che. Valderez, malgré votre étonne-
ment pour les compliments, il vous
faut accepter celui de notre petite
Guillemette.

Un regard d'admiration profonde et
tendre enveloppait Valderez. Elle rou-
git légèrement et se pencha pour pren-
dre la sortie de bal déposée en entrant
sur une fauteuil. M. de Ghiliac l'aida
à s'en revêtir, et, lorsqu'elle eut em-
brassé Guillemette, ils s'éloignèrent
tous deux.

Le trajet, d'ailleurs assez court, fut
silencieux. Valderez avait une mena-
ce de migraine qui la rendait somno-
lente. Cependant, il n'y avait plus
trace, à l'intérieur de cette voiture,
du parfum qui l'avait naguère impres-
sionné si désagréablement. M. de Ghi-
liac l'avait banni de partout et rem-
placé par la fine senteur d'iris, dis-
crète et saine, qu'aimait la jeune mar-
quise.

Si Valderez avait jamais désiré des
satisfactions d'amour-propre, elle eût
atteint, ce soir, le comble du bon-
heur. De l'avis de tous, jamais elle
n'avait été plus idéalement belle. Et
personne n'ignorait—M. de Ghiliac
avait tenu à le faire savoir—qu'elle
avait été la collaboratrice de son mari,
dans l'exquis petit chef-d'œuvre
que jouait sur le théâtre de la Vog-
lerie.

C'était un triomphal succès pour la
jeune châtelaine d'Arnelles. Elle n'en
paraissait point envier le moins du
monde, et accueillait avec une grâce
simple et réservée les compliments en-
thousiastes, l'encens subtil des admi-
rations et des louanges que l'on brû-
lait devant elle comme devant son

—Oh! papa! je rêverai à maman!
Elle est si belle! Et les anges ne doi-
vent pas être meilleurs qu'elle!

—Enfant, la vérité sort de ta bou-
che. Valderez, malgré votre étonne-
ment pour les compliments, il vous
faut accepter celui de notre petite
Guillemette.

Un regard d'admiration profonde et
tendre enveloppait Valderez. Elle rou-
git légèrement et se pencha pour pren-
dre la sortie de bal déposée en entrant
sur une fauteuil. M. de Ghiliac l'aida
à s'en revêtir, et, lorsqu'elle eut em-
brassé Guillemette, ils s'éloignèrent
tous deux.

Le trajet, d'ailleurs assez court, fut
silencieux. Valderez avait une mena-
ce de migraine qui la rendait somno-
lente. Cependant, il n'y avait plus
trace, à l'intérieur de cette voiture,
du parfum qui l'avait naguère impres-
sionné si désagréablement. M. de Ghi-
liac l'avait banni de partout et rem-
placé par la fine senteur d'iris, dis-
crète et saine, qu'aimait la jeune mar-
quise.

Si Valderez avait jamais désiré des
satisfactions d'amour-propre, elle eût
atteint, ce soir, le comble du bon-
heur. De l'avis de tous, jamais elle
n'avait été plus idéalement belle. Et
personne n'ignorait—M. de Ghiliac
avait tenu à le faire savoir—qu'elle
avait été la collaboratrice de son mari,
dans l'exquis petit chef-d'œuvre
que jouait sur le théâtre de la Vog-
lerie.

C'était un triomphal succès pour la
jeune châtelaine d'Arnelles. Elle n'en
paraissait point envier le moins du
monde, et accueillait avec une grâce
simple et réservée les compliments en-
thousiastes, l'encens subtil des admi-
rations et des louanges que l'on brû-
lait devant elle comme devant son

—Oh! papa! je rêverai à maman!
Elle est si belle! Et les anges ne doi-
vent pas être meilleurs qu'elle!

—Enfant, la vérité sort de ta bou-
che. Valderez, malgré votre étonne-
ment pour les compliments, il vous
faut accepter celui de notre petite
Guillemette.

Un regard d'admiration profonde et
tendre enveloppait Valderez. Elle rou-
git légèrement et se pencha pour pren-
dre la sortie de bal déposée en entrant
sur une fauteuil. M. de Ghiliac l'aida
à s'en revêtir, et, lorsqu'elle eut em-
brassé Guillemette, ils s'éloignèrent
tous deux.

Le trajet, d'ailleurs assez court, fut
silencieux. Valderez avait une mena-
ce de migraine qui la rendait somno-
lente. Cependant, il n'y avait plus
trace, à l'intérieur de cette voiture,
du parfum qui l'avait naguère impres-
sionné si désagréablement. M. de Ghi-
liac l'avait banni de partout et rem-
placé par la fine senteur d'iris, dis-
crète et saine, qu'aimait la jeune mar-
quise.

Si Valderez avait jamais désiré des
satisfactions d'amour-propre, elle eût
atteint, ce soir, le comble du bon-
heur. De l'avis de tous, jamais elle
n'avait été plus idéalement belle. Et
personne n'ignorait—M. de Ghiliac
avait tenu à le faire savoir—qu'elle
avait été la collaboratrice de son mari,
dans l'exquis petit chef-d'œuvre
que jouait sur le théâtre de la Vog-
lerie.

—Oh! papa! je rêverai à maman!
Elle est si belle! Et les anges ne doi-
vent pas être meilleurs qu'elle!

—Enfant, la vérité sort de ta bou-
che. Valderez, malgré votre étonne-
ment pour les compliments, il vous
faut accepter celui de notre petite
Guillemette.

Un regard d'admiration profonde et
tendre enveloppait Valderez. Elle rou-
git légèrement et se pencha pour pren-
dre la sortie de bal déposée en entrant
sur une fauteuil. M. de Ghiliac l'aida
à s'en revêtir, et, lorsqu'elle eut em-
brassé Guillemette, ils s'éloignèrent
tous deux.

TROIS-RIVIERES EST DEFAIT HIER PAR LES SONS

Les québécois triomphent des irlandais par le score de 4 à 3 après dix minutes de temps supplémentaire.

GAGNON BLESSE

(De notre envoyé spécial) Québec, 3. — Le club Trois-Rivières est arrivé à Québec hier soir à bord d'un train spécial, accompagné par près de deux cents de ses supporters les plus ardents. Ceux-ci durent cependant repartir sans pouvoir triompher comme ils le méritaient car les Sons of Ireland ont sorti vainqueurs de la partie de hockey qui était attendue avec impatience par tous les amateurs des deux villes rivales dans le sport.

Les Sons of Ireland ont gagné mais ce ne fut pas sans avoir employé toutes les tactiques possibles pour y parvenir. Trois-Rivières aurait dû gagner avec facilité car son jeu fut nettement supérieur dans la première période alors que son équipe était au complet. Mais Gagnon se fit blesser gravement à l'épaule à la fin de la première période et dut abandonner la partie. Dans la seconde et la troisième période Chamailleard dut jouer sur l'aile droite et malgré qu'il fit des merveilles il ne pouvait pas remplir la place de Gagnon qui jusque là avait joué à la perfection. Gariépy joua pour rester sur la glace mais il fut accablé durement et dut aller se reposer à plusieurs reprises. Il fut envoyé à la clôture pour des peccadilles et même en une occasion il dut aller au pénitencier après avoir été frappé par Dinan, qui, lui, resta sur la glace.

C'est le fait de mauvais perdants que de se plaindre des arbitres et depuis que l'auteur de ces lignes fait la chronique sportive de ce journal, il ne l'a jamais fait. Mais, hier soir, à Québec, Trois-Rivières a dû lutter contre la partialité d'un arbitre et l'incompétence de l'autre.

Les Sons of Ireland et Dinan en particulier ont pu se servir de tout leur répertoire de coups presque sans danger d'aller à la clôture, sans compter le fait que les 3 points qu'ils complèteront dans la seconde période n'auraient jamais dû être comptés si les hors-jeux avaient été sifflés à temps.

Malgré tout cela, Trois-Rivières a joué en champion et il méritait de gagner la partie dix fois.

Nos joueurs se montrèrent plus rapides et plus effectifs dans la première période et ce n'est qu'après que Gagnon eut été blessé que les Irlandais eurent l'avantage du jeu.

Hamel fut tout simplement merveilleux dans les buts et c'est à lui que reviennent les honneurs de la jouée. Durant toute la troisième période il se dépensa sans compter et son travail lui valut les applaudissements unanimes de l'assistance de plus de 5000 personnes qui assistaient à cette jouée.

Loneragan remporta les honneurs pour les québécois. Il compta trois points et eut l'honneur de donner à Gagnon le coup qui devait l'empêcher de jouer.

Malgré la défaite d'hier, Trois-Rivières a encore de bonnes chances de se classer second quoique une victoire,

lui aurait assuré cette position. Les Sons of Ireland doivent jouer contre Victoria mercredi et samedi et il ne serait pas surprenant du tout que le Montréalais gagnent les deux jouées.

PREMIERE PERIODE

Le jeu débute à une allure excessivement rapide et les deux clubs se dépensent en montées qui aboutissent généralement aux défenses. Morrison est le premier à éprouver dangereusement Hamel mais son lancer est bloqué. Après un peu de jeu au centre de la glace Gagnon lance deux fois consécutives sur Turgeon qui ne sauve qu'avec difficulté.

Richardson et Quenneville vont, chacun leur tour, éprouver Turgeon mais celui-ci fait du beau travail. Gariépy clude tout les Sons et traverse la défense pour être étendu sur la glace, au moment de lancer, par un coup de Dinan.

Il doit être remplacé par Chamailleard. Loneragan fait deux montées consécutives mais Hamel sauve ses buts. Dinan, Morrison et Laroche montent ensemble et traversent la défense pour voir Hamel annuler leurs efforts.

Richardson, Gagnon et Quenneville montent ensemble et Turgeon bloque un lancer difficile et le rebond. Quenneville monte et passe à Chamailleard qui lance et Quenneville glisse le rebond dans le filet pour le premier point de la partie après 16 minutes de jeu.

Loneragan se rend jusqu'à Hamel mais il voit son lancer déjoué par notre gardien de buts qui est réellement phénoménal.

Quenneville monte et passe à Gagnon qui compte le second point de son club deux minutes après le premier.

Richardson, Quenneville et Gagnon montent ensemble et Turgeon est chanceux de s'en tirer.

Laroche et Dinan traversent notre défense et Hamel bloque. Loneragan monte et est arrêté par Gagnon qui se fait écraser sur la bande. Loneragan va au pénitencier et Chamailleard remplace Gagnon, qui est blessé gravement à l'épaule.

Quelques secondes plus tard la cloche annonce la fin des hostilités.

SECONDE PERIODE

Gariépy et Gagnon sont à leurs positions au début de la période. Gariépy est le premier à essayer Turgeon par un lancer de loin. Les montées se succèdent et Dinan et Morrison sont réellement dangereux lorsqu'ils parviennent à Hamel après de belles passes. Gagnon est forcé de se retirer de la partie et il ne pourra plus jouer. On emploie le vétéran Chamailleard sur l'aile droite.

Morrison fait une belle montée mais il est arrêté par Chamailleard. Dinan monte et passe à Laroche qui lance à côté des buts. Loneragan lance d'en dehors des défenses et prend Hamel par un lancer de côté qui trouve le coin supérieur du filet.

Le jeu devient plus rapide et Carlin et Quenneville sont envoyés à la clôture. Il ne se passe rien de bien important durant leur absence et lorsqu'ils reviennent ils font chacun une belle montée. Gariépy monte et lance sur la bande. Il va mettre le rebond dans le filet lorsqu'il est accroché par Laroche et tous deux vont à la clôture.

Lacroix remplace Chamailleard et il se distingue en acceptant une belle passe de Quenneville, mais son lancer est déjoué par Turgeon. Loneragan

fait une belle montée mais perd à Lacroix qui est seul dans la défense. Carlin monte et lance de loin dans le coin du filet pour égaliser le compte. Une minute plus tard Loneragan monte avec un avant-garde et peut lancer dans le coin du filet sans que les arbitres aient soupçonné le hors-jeu.

Hamel se distingue par un bel arrêt de Brisebois tout seul avec lui et la cloche annonce la fin de la seconde période avec le compte 3 à 2 en faveur des québécois.

TROISIEME PERIODE

Chamailleard joue sur l'aile de Gagnon qui ne peut plus jouer. Trois-Rivières attaque avec ensemble et les buts de Turgeon sont en danger constant.

Au bout de deux minutes de jeu Gariépy monte et passe à Quenneville qui compte le point qui égale le score.

Les Sons déclenchent une attaque de quatre hommes contre les buts de Hamel qui est tout simplement merveilleux durant tout le reste de la période. Les Irlandais ont l'avantage durant tout le reste de la période et Hamel doit arrêter cinq lancers contre un pour Turgeon.

Cependant ceux que Turgeon arrête sont tous très dangereux. Quenneville monte et lance d'en dehors de la défense. Il vient à un cheveu de compter mais manque son rebond alors que le filet était ouvert.

Dinan traverse toute notre équipe pour être arrêté par Hamel. Richardson est envoyé à la clôture on ne sait pourquoi. Morrison passe à Laroche qui force Hamel à se coucher dans ses buts. Brisebois se rend tout seul et lance avec une force terrible, mais Hamel est un peu là.

Gariépy monte mais il est "checké" durement par Carlin et doit aller se reposer, et il est remplacé par Lacroix. Les trois avants des Sons attaquent ensemble mais Hamel sauve la situation. Quelques instants plus tard la cloche annonce la fin du temps réglementaire et les deux clubs vont se reposer avant de commencer à jouer du temps supplémentaire.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

A la mise en jeu la rondelle va à Loneragan qui monte et prend Hamel par surprise avec un lancer dans le coin du filet. Il n'en a pris que vingt secondes pour compter ce point.

Les Sons continuent à attaquer et Hamel sauve quelques lancers. Richardson et Quenneville font une belle montée mais Turgeon bloque le lancer et le rebond.

Turgeon est forcé de sortir à 25 pieds de ses buts pour bloquer Déchard qui va compter.

Les clubs changent de buts. Dinan ouvre avec une montée qui le mène seul avec Hamel qui sauve et trois joueurs s'empilent dans le filet. Les Sons continuent à attaquer avec quatre hommes de front et Hamel doit travailler durement. Chamailleard accroche Carlin et est envoyé à la clôture. Dinan le suit pour avoir fait tomber Gariépy et la cloche annonce la fin de la partie et la victoire des Sons of Ireland, par le score final de 4 à 3.

Alignement: Sons of Ireland: Turgeon Buts; Loneragan Défense; Carlin Défense; Morrison Centre; Laroche Aile g.; Dinan Aile d.; Brisebois Subs.; Prowse " ; Beck " ; Rhéaume " ; Arbitres: Mike Power et Adrien Bellefeuille. Sommaire:

Sons of Ireland	Trois-Rivières
Turgeon Buts	Hamel
Loneragan Défense	Décharé
Carlin Défense	Richardson
Morrison Centre	Gariépy
Laroche Aile g.	Quenneville
Dinan Aile d.	Gagnon
Brisebois Subs.	Chamailleard
Prowse " "	Lacroix
Beck " "	Rouleau
Rhéaume " "	
Arbitres: Mike Power et Adrien Bellefeuille.	
Sommaire:	
1.—Trois-Rivières—Quenneville	16.15
2.—Trois-Rivières—Gagnon	2.00
2ième période	
3.—Sons of Ireland—Loneragan	6.15
4.—Sons of Ireland—Carlin	9.15
5.—Sons of Ireland—Loneragan	1.00
3ième période	
6.—Trois-Rivières—Quenneville	2.30
Période Supplémentaire	
7.—Sons of Ireland—Loneragan	0.20
Score final: Sons of Ireland 4, Trois-Rivières, 3.	

ST-MAURICE P. ET IMPRIMEURS GAGNENT

Voici le résultat détaillé des parties de quilles jouées hier soir, dans la ligue de la cité.

ELANS	Score
Comtois	158 138 183—179
Marchand	167 151 183—504
Bégin	149 180 141—470
Lacroix	167 156 148—471
Larivière	150 160 201—511
	791 788 856 2435

IMPRIMEURS-UNIS

Robert	163 180 161—507
Champagne	171 181 198—550
Gélinas	163 200 125—488
Côté	205 166 166—537
Héroux	150 156 206—512
	852 883 850 2594

ST-MAURICE P. PER

Bettez	168 198 160—526
Lamy	157 189 187—533
Chrétien	168 185 11—555
Marco	169 183 167—519
Chrétien A.	182 158 181—522
	815 914 896 2655

LAVIOLETTE

Lambert	139 167 210—516
Héroux	181 159 176—516
Gagnon	156 173 158—487
Poliquin	158 192 218—568
Fournier	170 183 181—534
	804 874 943 2621

CHEZ LES IMPRIMEURS

Le Bien Public a blanchi le Nouvelliste Violet dans leur rencontre de samedi après-midi. Gélinas du Bien Public s'est signalé en jouant 556.

Voici le résultat détaillé de ces parties et la position des clubs de la ligue à l'heure actuelle.

NOUVELLISTE VIOLET

Dion	152 121 108—384
Bergeron	148 180 189—526
Robert Em.	129 184 135—448
	429 497 422 1358

LE BIEN PUBLIC

Champagne	163 176 155—474
Robert Ed.	141 156 142—429
Gélinas	196 191 169—556
	490 523 466 1479

POSITION DES CLUBS.

Nouveliste Blanc	15	9	625
Bien Public	15	12	555
Turcotte & Bergeron	12	12	500
Nouveliste Violet	9	18	333

ST-MAURICE ET LE SHAWINIGAN ONT ANNULE

Le compte était de 4 à 4 à la fin de la seconde partie entre ces deux clubs.

JEU RAPIDE

Jeudi dernier alors que le Trois-Rivières était allé jouer à Montréal contre le Ste-Anne, le club de hockey Shawinigan de la ligue de la Vallée du St-Maurice est venu rencontrer les protégés de Henri Gauthier dans la seconde d'une série de 5 parties pour la possession d'une coupe en argent.

La première partie, jouée à Shawinigan fut gagnée par les producteurs d'électricité et la seconde se termina avec un score de 4 à 4.

La partie qui fut jouée ici, jeudi, fut certainement très intéressante et fournie du jeu très rapide. Il est à regretter cependant que l'assistance n'ait pas été plus considérable.

Trois-Rivières compta le premier point de la partie lorsque Brouillette prit Tremblay en défaut par un lancer difficile entre les jambes de la défense. Trois minutes plus tard, Bergeron égalisa le compte pour les visiteurs.

Shawinigan prit l'avantage au début de la seconde période grâce à un lancer précis de Hébert qui déjoua Gauthier. Les locaux ne se tirèrent pas pour battus, cependant et Brouillette compta deux points en succession pour donner l'avantage aux locaux.

Gill égala de nouveau le compte après une belle montée et Villemure lança dans les buts des visiteurs sur une passe de Brouillette. Quinze secondes avant la fin de la période Barrette prépara Gauthier en défaut par un lancer de loin.

La seconde période se termina avec le compte 4 à 1 et les deux clubs bataillèrent ferme durant toute la troisième session pour pouvoir briser l'égalité mais sans y réussir.

Après une conférence entre les gérants des deux équipes il fut décidé qu'il n'y aurait pas de détail.

La partie se joua avec une grande rapidité et fut réellement intéressante. Trois-Rivières eut constamment l'avantage du jeu et aurait dû remporter la victoire mais Tremblay joua une bonne partie dans les buts et réussit à sauver son club d'une défaite.

Brouillette a joué une grosse partie pour les locaux et contribua à tous les points du club local en comptant trois et faisant une passe parfaite pour le quatrième.

Alignement: Shawinigan: Position St-Maurice: Tremblay Buts; C. Gauthier Bergeron Déf.; J. Gauthier Barrette Déf.; Duchaine Gill avant; Lachance Grenier avant; Villemure Désilets avant; Brouillette Hébert Subs.; Thiffault Noury " ; Belleux Châteaubert " ; Durand Michaud " ; Eslinger Arbitres: A. Bellefeuille et Noury. Sommaire:

1ière période	Score
1.—St-M. P.—Brouillette	12.00
2.—Shawinigan—Bergeron	3.00
2ième période	
3.—Shawinigan—Hébert	3.00
4.—St-M. P.—Brouillette	6.00
5.—St-M. P.—Brouillette	2.00
6.—Shawinigan—Gill	5.30
7.—S. M. P.—Villemure	3.00
8.—Shawinigan—Barrette	0.1
3ième période	
Pas de point.	

Voici le résultat détaillé des parties de quilles jouées hier soir, dans la ligue de la cité.

ST-MAURICE P. ET IMPRIMEURS GAGNENT

Voici le résultat détaillé des parties de quilles jouées hier soir, dans la ligue de la cité.

ELANS	Score
Comtois	158 138 183—179
Marchand	167 151 183—504
Bégin	149 180 141—470
Lacroix	167 156 148—471
Larivière	150 160 201—511
	791 788 856 2435

IMPRIMEURS-UNIS

Robert	163 180 161—507
Champagne	171 181 198—550
Gélinas	163 200 125—488
Côté	205 166 166—537
Héroux	150 156 206—512
	852 883 850 2594

ST-MAURICE P. PER

Bettez	168 198 160—526
Lamy	157 189 187—533
Chrétien	168 185 11—555
Marco	169 183 167—519
Chrétien A.	182 158 181—522
	815 914 896 2655

LAVIOLETTE

Lambert	139 167 210—516
Héroux	181 159 176—516
Gagnon	156 173 158—487
Poliquin	158 192 218—568
Fournier	170 183 181—534
	804 874 943 2621

UNE VICTOIRE DU TROIS-RIVIERES SUR MONTREAL

Plusieurs belles parties

Notre club de quilles dans la Ligue Provinciale, le Trois-Rivières, a terminé sa saison, samedi soir, à Montréal, en prenant deux parties contre les champions de la ligue. Les honneurs de la rencontre, pour le total d'ensemble, reviennent à E. Paradis qui joua 591, mais ceux de la partie simple ont été gagnés par P. Larivière du Trois-Rivières qui joua une partie de 232. Son grand total fut de 575. Fournier, de notre club, a joué 568.

Voici le score détaillé de ces parties:

MONTREAL	Score
Desautels	188 190 181—559
D. Spary	181 158 176—515
E. Paradis	192 191 208—591
A. Héland	160 178 201—541
A. Talbot	171 118 183—502
	892 865 952 2704

TROIS-RIVIERES	Score
Larivière	232 140 203—575
Marco	176 180 170—526
Poliquin	174 158 182—514
Chrétien A.	143 182 147—472
Fournier	199 212 157—568
	924 872 850 2655

Trois-Rivières gagne deux parties.

MOYENNES AU 31 JANVIER

Héroux	4216	21	175.6
Côté	3106	21	162.2
Champagne	3102	21	162.0
Pinsonnault	2914	18	161.8
Gélinas	4914	26	154.4
Turcotte	3676	24	153.1
Robert Em.	4029	27	149.2
Bergeron Em.	2617	18	145.4
Bosvert	3433	24	143.0
Lacroix	281	2	142.0
Cloutier	967	7	138.1
Dion	3135	23	136.3
Robert Ed.	2033	15	135.5
Bergeron L.	3063	23	133.0
Paradis	1518	12	126.5
Poulin	289	3	96.3
Collins	216	3	72.0

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & Melroe, Agents de changes, No 6, rue Hart, Les Trois-Rivières.

BOURSE DE NEW-YORK			
	Max.	Min.	Fermet.
Am. Loc.	115 1/2	115 1/8	115 1/4
Anac. Cop.	45 3/8	44 1/2	44 1/2
Allis Ch.	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Am. Can.	165 3/8	153	161 1/2
Atchison	117	116 1/2	117
Bald. Loc.	132 1/2	131 1/2	131 1/2
Beth. Steel	51 1/2	50 5/8	51 1/8
Calif. Pet.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Can. Pac.	150 1/2	150	150
Ch. Mot.	30 3/8	29 7/8	29 7/8
Ch. Steel	74 1/2	73 5/8	74
Dav. Chem.	48 1/2	46 1/2	46 5/8
Erie	31 7/8	31 7/8	41 7/8
Gen. Mot.	75 1/2	74 1/8	75 1/8
Gen. Asph.	60 7/8	59 1/2	59 1/2
G. S. Steel	91 1/8	88 1/2	90 1/2
I. M. C.	13 7/8	13 7/8	13 7/8
I. M. Pfd.	47 5/8	46 7/8	47 1/2
Radio	65 1/2	63 5/8	64 1/2
Intern. P.	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Kenn. Cop.	55 1/2	54 1/2	54 5/8
Nor. Pac.	71 7/8	69 4/8	70 1/2
P.-A. Pet.	72 1/2	71 1/2	72 1/2
Rep. Steel	58 1/2	57 1/2	58 1/2
Reading	79 5/8	78 1/2	78 1/2
Sinc. Oil	24 1/2	24 1/8	24 1/8
Sou. Pac.	105 1/2	104 1/8	104 1/2
Sou. Rail.	85 1/2	84 1/2	85 1/8